Guide pour décrire efficacement ses données

Version du 02/06/2020

L'outil mdEdit 2 est une application en ligne simple et ouverte pour la saisie, la mise à jour et consultation des fiches de métadonnées conformes au format ISO 19139 / INSPIRE.

Le présent document explique comment décrire efficacement et simplement ses données en respectant la règlementation en vigueur.

Il s'appuie notamment sur :

- La norme ISO 19115
- La directive européenne INSPIRE et les règles associées d'implémentation pour les métadonnées géographiques
- Le guide national français réalisé par le CNIG pour la saisie des éléments de métadonnées INSPIRE



SOMMAIRE

1.	Présentation de l'application mdEdit 2	4
2.	Se connecter à mdEdit	5
	 2.1. Mode « Non authentifié » 2.2. Mode « Authentifié » 	5 5
3.	Page d'accueil de l'application	6
4.	Choisir un formulaires de saisie	7
	 4.1. Le formulaire « Données géographiques »	7 7 7 7 7
5.	Utiliser un modèle de fiche	10
	 5.1. Le modèle de fiche « Open data » 5.2. Le modèle de fiche « Cartes » 5.3. Charger un modèle de fiche personnalisé 	10 10 10
6.	Importer une fiche de métadonnées ou un modèle	11
7.	Description d'une donnée	12
	 7.1. Principe généraux	12 13 22 25 32 37 38 40 42
8.	Visualiser/consulter une fiche de métadonnées	44
9.	Exporter et enregistrer une fiche de métadonnées	45
	9.1. En mode non authentifié 9.2. En mode authentifié	45 45
10.	Gestion des fiches de métadonnées (mode authentifié)	46
	 Liste des fiches de métadonnées Ajouter un fichier de ressource 	46
11.	Changer la langue de l'interface	48
Ann	exe 1 : Les formulaires de saisie	49
	 Formulaire « Données géographiques » Formulaire « Données géographiques ouvertes » Formulaire « Données non géographiques » Formulaire « Données non géographiques ouvertes » Formulaire « Cartes » 	49 50 51 52 53
Ann	exe 2 : Liste des 23 langues officielles de l'UE	54
Ann	exe 3 : Liste des catégories internationales (norme ISO 19115)	55
Ann	xe 4 : Liste des thèmes Inspire	56

Annexe 5 : correspondance thèmes INSPIRE et catégories internationales	59
Annexe 6 : Liste des jeux de caractères (norme ISO 19115)	60
Annexe 7 : Liste des rôles (norme ISO 19115)	61
Annexe 8 : Liste des types de représentation spatiales (Norme ISO 19115)	62
Annexe 9 : Liste des spécifications relatives aux règles d'interopérabilité Inspire (Norme 19115)	ISO 63

1. PRESENTATION DE L'APPLICATION MDEDIT 2

Les principales fonctionnalités offertes par mdEdit sont :

- La création de fiches de métadonnées ISO/INSPIRE
- La mise à jour de fiches de métadonnées ISO/INSPIRE
- La consultation de fiches de métadonnées ISO/INSPIRE

Pour les partenaires GéoGrandEst, il permet également d'alimenter ainsi directement le catalogue de métadonnées de la plateforme régionales (cf. <u>https://www.geograndest.fr/geonetwork</u>).

2. SE CONNECTER A MDEDIT

2.1. MODE « NON AUTHENTIFIE »

L'application mdEdit 2 ne nécessite pas d'authentification pour fonctionner. Il vous suffit de vous rendre à l'adresse <u>https://www.geograndest.fr/tools/mdedit2/ui</u> pour accéder à l'outil et commencer à décrire vos données.

2.2. MODE « AUTHENTIFIE »

Les personnes disposant d'un compte sur la plateforme GéoGrandest ont accès à des fonctionnalités supplémentaires. Elles peuvent notamment créer et éditer des fiches directement sur le serveur, dans leur entrepôt de métadonnées.

Il est nécessaire de prendre contact avec les administrateur de la plateforme via l'adresse <u>contact@geograndest.fr</u> afin de s'assurer que votre compte est bien configuré avent de pouvoir saisir des fiches de métadonnées de façon authentifiée.

Pour s'authentifier à partir de mdEdit 2, vous devez cliquer que le bouton représentant un « cadenas ouvert » en bas à gauche.

Vous êtes alors redirigé vers la fenêtre d'authentification.

Entrez voti mot de pas	re identifiant et votre sse.
Identifiant:	
Mot de passe:	
SE CONNEC	TER
<u>S'inscrire</u> - <u>Mot</u>	t de passe oublié ?

Une fois identifié, le bouton en bas à gauche de l'écran se présente de la façon suivante.



3. PAGE D'ACCUEIL DE L'APPLICATION

L'interface d'utilisation de mdEdit 2 a été conçue pour être simple et facile d'utilisation par toute personne disposant d'un minimum de connaissance en terme de description de données géographiques.

L'application s'ouvre sur la page d'accueil (cf. Figure 1: Page d'accueil de mdEdit 2 (mode « non authentifié »)).

Pour commencer à saisir une fiche, vous devez choisir un formulaire ou masque de saisie parmi ceux proposés dans la liste à droite de l'écran (cf. paragraphe suivant) et éventuellement un modèle de fiche (pré-remplissage des champs).

Pour les utilisateurs moins avertis, un assistant est également proposé pour choisir facilement le formulaire le plus adapté à leur besoin.

R mdEdit2 Bienvenue sur mdEdit 2! Modèles de formulaires disponibles Un moyen simple pour décrire vos données géographiques ou non et vos Onnées géographiques Description des données géographiques (Inspire). cartes conformément à la règlementation en vigueur. Modèle par défaut: vide mdEdit 2 est une application facile d'utilisation qui permet de documenter efficacement vos données pour répondre à la directive européenne Inspire et à l'open data. Naturellement il 🔞 Données géographiques ouvertes est nécessaire de bien connaître la ressource à documenter et d'avoir, le cas échéant, Description des données géographiques ouvertes (Inspire / open data) quelques notions en matière de géomatique (système de projection, emprise géographique, Modèle par défaut: données ouvertes Open data etc.). E Données non géographiques Description des données non géographiques. 🗏 Mode d'emploi : choisissez un formulaire dans la liste de droite et c'est parti! Il ne vous reste plus qu'à saisir les information demandées. Modèle par défaut: vide E Données non géographiques ouvertes (open data) 🖒 Vous pouvez à tout momment sauvegarder votre travail sous forme d'un fichier XML (ISO Description des données non géographiques ouvertes (open data). 19139) et le recharger pour le modifier ou le compléter. Modèle par défaut: données ouvertes Open data C Vous pouvez sauver une fiche partiellement remplie pour l'utiliser ultérieurement comme modèle Cartes Description de cartes statiques et dynamique 🖒 Vous pouvez changer de vue via la liste de sélection en haut à droite du formulaire. Modèle par défaut: carte 🗘 Pour les partenaires GéoGrandEst authentifiés, il est possible de gérer directement vos fichiers XML sur le serveur mutualisé (Pydio). Pour plus d'information, consultez l'aide en ligne ou nous contacter. Vous êtes perdu et ne savez pas par où commencer ? Laissez-vous guider par l'assistant!

(c) CIGAL / GéoGrandEst 2020

Aide - Mentions légales - FR 🔺

Figure 1: Page d'accueil de mdEdit 2 (mode « non authentifié »)

4. CHOISIR UN FORMULAIRES DE SAISIE

Un formulaire ou masque de saisie correspond à l'ensemble des informations à renseigner. Pour faciliter la saisie, certaines informations peuvent être pré-remplie grâce à un « modèle de fiche » spécifique (cf. paragraphe suivant).

L'application mdEdit 2 propose par défaut 5 formulaires de saisie différents.

4.1. LE FORMULAIRE « DONNEES GEOGRAPHIQUES »

Ce formulaire permet de décrire des données localisables. Il propose notamment la saisie d'information tel que le système de projection des données, leur emprise ou leur échelle optimale d'utilisation. Aucun modèle n'est associé à ce formulaire.

Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

4.2. LE FORMULAIRE « DONNEES GEOGRAPHIQUES OPEN DATA »

Comme le précédent, ce formulaire permet de décrire des données localisables. Certains champs non utiles pour les données ouvertes ne sont pas affichés (ex. licences d'accès aux données). Certaines informations sont par ailleurs pré-renseignées via le modèle « Open data ». Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

4.3. LE FORMULAIRE « DONNEES NON GEOGRAPHIQUES »

Ce formulaire est dédié aux données non géographiques, c'est-à-dire non spécifiquement géolocalisables. Aucun modèle n'est associé à ce formulaire.

Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

4.4. LE FORMULAIRE « DONNEES NON GEOGRAPHIQUES OPEN DATA »

Comme le précédent, ce formulaire permet de décrire les données non géolocalisées. Certains champs non utiles pour les données ouvertes ne sont pas affichés (ex. licences d'accès aux données). Certaines informations sont par ailleurs pré-renseignées via le modèle « Open data ». Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

4.5. LE FORMULAIRE « CARTES »

Ce formulaire de saisie est spécifique à la description des cartes. Il s'appuie également sur un préremplissage adapté, via le modèle « carte ».

Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

Le choix d'un formulaire de saisie se fait à partir de la page d'accueil (cf. Figure 2).



Figure 2: Liste des formulaires de saisie (page d'accueil)

4.6. L'ASSISTANT POUR LE CHOIX DU FORMULAIRE DE SAISIE

En cas de difficulté, un assistant est également proposé pour vous permettre de choisir le formulaire le mieux adapté à votre besoin (cf. Figure 3).



Figure 3: Bouton d'accès à l'assistant du choix d'un formulaire (page d'accueil)

Cet assistant vous guide, pas à pas, via une série de questions pour sélectionner le formulaire adapté à votre situation (cf. Figure 4).

🕑 mdEdit2

Assistant	de	sélection	d'un	formu	laire
1351510111	ac	Sciection	a an	IOIIIIG	lanc

Vous ne savez pas par où commencer? Laissez-vous guider...

Quel type de ressource souhaitez vous décrire ? • Une donnée • Une carte	
S'agit-il d'une donnée géographique ? Oui Non	
S'agit-il d'une donnée ouverte ? Oui Non	
Souhaitez-vous charger un modèle de fiche par défaut ? Oui Non	
Vous pouvez, soit:	
1. Charger un modèle de fiche prérempli	
Sélectionnez un modèle	
2. Charger un fichier XML local depuis votre ordinateur	
Sélectionner un fichier	Sélectionner
3. Charger un fichier XML distant à partir d'un URL	
https://	
	🖹 Ouvrir le formulaire 🛛 希 Annuler

Figure 4: Assistant de sélection d'un formulaire de saisie

4.7. CHANGER DE FORMULAIRE DE SAISIE

Il est possible de changer de formulaire en cours de saisie via la liste de choix proposée en cliquant sur le bouton suivant en haut à droite de l'écran (à noter que le nom du bouton s'adapte à celui du formulaire choisi) :



5. UTILISER UN MODELE DE FICHE

Certains champs du formulaire de saisie peuvent être pré-renseigné avec des valeurs par défaut. Cela se fait grâce à l'utilisation d'un « modèle de fiche ».

L'application mdEdit 2 propose 2 modèles de fiches : « Open data » et « Carte » Vous pouvez également utiliser une fiche de métadonnées déjà renseignée comme modèle de fiche personnalisé.

5.1. LE MODELE DE FICHE « OPEN DATA »

Ce modèle est adapté à la description de données ouvertes « open data ». Certains champs spécifiques, notamment les mots-clés les droits d'accès aux données sont pré-renseigné. Il est automatiquement associé aux formulaires « Données géographiques ouvertes » et « Données non géographiques ouvertes ».

5.2. LE MODELE DE FICHE « CARTES »

Ce modèle est à utiliser dans le cas de la description de cartes. Il est automatiquement associé au formulaire correspondant.

5.3. CHARGER UN MODELE DE FICHE PERSONNALISE

Vous pouvez définir vos propres modèles de fiches en saisissant partiellement une fiche de métadonnées, en l'enregistrant au format XML et en la réutilisant comme modèle.

Le chargement d'une fiche personnalisée peut se faire :

- Soit à partir de l'assistant de choix d'un formulaire (cf. figure 5)
- Soit à partir du formulaire de saisie (cf. paragraphe 6)

Souhaitez-vous charger un modèle de fiche par défaut ? Oui Non	
Vous pouvez, soit:	
1. Charger un modèle de fiche prérempli	
Sélectionnez un modèle	~
2. Charger un fichier XML local depuis votre ordinateur	
Sélectionner un fichier	Sélectionner
3. Charger un fichier XML distant à partir d'un URL	
https://	
Cuvrir le formulaire	😭 Annuler

Figure 5: Choix d'un modèle de fiche à partir de l'assistant de formulaire

6. IMPORTER UNE FICHE DE METADONNEES OU UN MODELE

Pour importer une fiche de métadonnées, dans le menu en haut à droite, cliquez sur le bouton suivant.



La fenêtre offre plusieurs possibilités d'import:

	- El L L B Chargor uno f
Charger une fiche	×
Charger un modèle de fiche prérempli	
Sélectionnez un modèle	•
Charger un fichier XML	
o Sélectionner un fichier	Sélectionner
Charger une fiche à partir d'un URL (XML)	
https://www.geograndest.fr/geonetwork/srv/fre/xml.metadata.get?uuid=FR-130015258-20170	0629_md1_BDFPwms
ja Na series de la constante de la	
	Load file 🗙 Close
ttp://	ex.: Logo du partenariat

Figure 6: Fenêtre pour charger une fiche XML

Ces possibilités sont:

- Import à partir d'un modèle prédéfini proposé directement par mdEdit
- Import d'un fichier XML local. Cette opération peut se faire par un simple glisser/déposer sur le bouton « parcourir ».
- Import d'un fichier XML distant. Pour cela, renseigner l'URL du fichier avant de valider. Cette fonctionnalité permet d'utiliser un fichier existant pour l'adapter ou le mettre à jour.

7.1. PRINCIPE GENERAUX

Une fois le formulaire de saisie sélectionné, vous pouvez commencer à décrire vos données et remplir le formulaire proposé.

Si le modèle de fiche pré-chargé par défaut ne correspond pas à vos attentes, vous avez la possibilité de la changer ou de charger un modèle « vide » (cf. paragraphe 8).

L'interface de saisie (cf. Figure 6) propose les fonctionnalités suivantes:

- Navigation entre les parties du formulaire via le menu à gauche.
- Possibilité de basculer de la « vue simple » (champs recommandés) à la « vue complète » (ensemble des champs disponibles) via le menu : Vue simple Vue complète
- Consultation de la documentation de chaque champ. Un clic sur le bouton (1) à droite de l'intitulé du champ permet d'accéder directement à la documentation de ce champ.
- Changer de vue : le changement de vue n'efface pas le formulaire en cours de saisie.
- Gestion des champs multiples. Certains champs, comme les contacts peuvent être multiples.
 Utilisez les boutons + et pour ajouter ou supprimer une valeur.
- Consultation de l'aide en ligne via le bouton Aide en bas à droite de l'écran.
- Enregistrement de la fiche sur son ordinateur ou sur le serveur (mode authentifié uniquement)
- Retour à la page d'accueil. Attention, le retour à la page d'accueil efface le formulaire en cours.

🔁 mdEdit2		🗉 📑 Charger une	e fiche	rger la fiche 🛛 🔞 Donn	ées géographiques 🔻
Vue simple Vue complète Description des données	Description général	le			
Description générale	DONNEES:				
Points de contact	Résumé 🚯				
Références géographiques et qualité Conditions légales d'accès et d'usage					
Ressources associées Conformités des données Description de la fiche	Identifiants pour la donné	ée ()	+		
Points de contact			_		
	Miniature d'illustration 🖲	Desc	ription ()	Aper	;u 🕄
	http://	De	scription		-
	Dates des données () Date de création () jj /mm / aaaa	Date de révision jj /mm / aaaa	0	Date de publicati	
	Rythme de mise à jour ()	~			

Figure 7: Interface saisie d'une fiche de métadonnées

Par ailleurs, les champs obligatoires sont notés en rouge tant qu'ils ne sont pas renseignés (cf. Figure 7).

Titre 🚯	
DONNEES:	
Titre 🚯	
DONNEES - Ba	use de données d'occupation du sol CIGAL 2000, 2008 et 2011/2012 v2

Figure 8: Champ non renseigné (en haut) et champ renseigné (en bas)

7.2. SAISIR UNE FICHE DE METADONNEES « PAS A PAS »

Ce paragraphe décrit comment saisir une fiche de métadonnées. Il s'appuie sur le formulaire « données géographiques » en « vue complète » afin de parcours l'ensemble des champs disponibles. Les spécificités des autres formulaires de saisie proposés sont indiquées au fur et à mesure.

Le formulaire de saisie est organisé en 2 grandes sections (« Description des données » et « Description de la fiche »). La première concerne la base de donnée en tant que tel, tandis que la seconde regroupe les informations relatives à la fiche de métadonnées.

7.2.1. Onglet « Description des données : Description générale »

L'ensemble des champs de l'onglet « Description générale » sont présentés à la Figure 8. Ils permettent de disposer d'une vision globale de la donnée et du sujet traité.

Description générale

Titre 🚯			
DONNEES:			
Résumé 🚯			
Identifiants pour la donnée () Identifiant ()	+		
	-		
Miniature d'illustration ()			+
	Description 🔮	Aperçu 🕑	_
nttp://	Description		
Dates des données ()	Data da rávision 🖪	Data da publication	+
jj/mm/aaaa	jj /mm / aaaa	jj/mm/aaaa	
Rythme de mise à jour 🚯			
Categorie internationale 🛙	+ Thème europé	éen 🚯	+
	~ -		~ -
Mots-clés 🚯			+
Intitulé 🚯	Type 🚯 Thesaurus 🚯	Date de	
	~	ii /mm / aaaa	_
h.		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	

Figure 9: Champs de l'onglet "Description générale"

Titre de la donnée

Représentation :

Titre 🚯

DONNEES: ..

Définition :

Le titre correspond à un ensemble d'informations permettant d'identifier et qualifier rapidement la donnée. C'est généralement l'information qui apparaît en premier à la suite des recherches effectuées pour trouver une donnée. Le titre doit être explicite et définir clairement la donnée.

Recommandations :

Il est recommandé de préciser dans le titre :

- Le type de donnée (carte, donnée thématique, référentiel, etc.)
- Le nom de la donnée, officiel ou habituel, en évitant l'utilisation d'un acronyme non explicité
- La version ou le millésime (année/date de production) de la donnée
- Le nom de l'emprise ou du territoire concerné par la donnée

Exemples :

Titre 🚯

REFERENTIEL GéoGrandEst : Base de données d'occupation du sol 2008 (BdOCS2008-CIGAL) – Alsace

Titre 🚯

DONNEE THEMATIQUE : Piste cyclables 2010 - Eurométropole de Strasbourg (EMS)

Titre 🚯

CARTE : Découpage administratif pas SCOT en 2004 – Haut-Rhin

> Résumé

Représentation :

Résumé 🕕			

Définition:

Le résumé permet de décrire la donnée en lui attribuant une définition officielle, quand elle existe, ou une définition commune, afin de rendre la donnée compréhensible par l'utilisateur. Il s'agit en particulier de définir au mieux l'information ou le phénomène représenté dans la donnée. C'est un élément indispensable de la fiche de description.

Recommandations :

Le résumé doit reprendre les éléments essentiels et caractéristiques de la donnée pour offrir une description synthétique et précise.

Voici quelques pistes qui peuvent servir d'aide à la saisie :

- Existe-il une définition de la donnée ? Si oui, elle peut être reprise dans le résumé.
- Quel est l'objectif du lot de données, pourquoi est-il produit/géré ?
- Des exemples d'usages de ces données géographiques ?

- A quelle(s) compétence(s) de la collectivité répond-il ?
- Combien de personnes gèrent le lot ?
- Comment est organisé le cycle de vie de l'information ? Est-ce sous traité à un bureau d'étude ?
- Quel est le nombre de classes ?
- Quel est le volume total (nombre d'enregistrements) ?
- En moyenne quel est le volume mis à jour par jour/semaine/mois ou autre ?

Exemples :

Résumé 🕕
La <u>BdOCS CIGAL</u> est un ensemble de couches de données constituant un référentiel de l'occupation du sol sur le territoire de l'Alsace.
Elle permet de disposer d'un état des lieux pour 2000 et 2008 et 2011/2012. Elle
offre par ailleurs une observation de l'évolution des mutations entre 2000 et 2008, ainsi qu'entre 2008 et 2011/12.
L'exploitation des bases de données est prévue au 1/10 000ème.
Les couches d'information ont également été généralisées pour une exploitation au 1/50 000ème et au 1/250 000ème.
L'ensemble de ces données sont consultable et téléchargeables en licence ouverte (open data).

Identifiant de la donnée

Représentation :

Identifiants pour la donnée 🕕	+
Identifiant 🚯	
	-

Définition :

Le ou les identifiants de la donnée correspondent à un ou plusieurs codes permettant d'identifier de manière unique la donnée.

Ces codes ne sont jamais modifiés pour une donnée même lors de sa mise à jour.

Recommandations:

Afin d'obtenir un code unique, il est recommandé de construire cet identifiant en associant le code pays de l'organisme propriétaire de la donnée, son numéro SIREN, ainsi qu'un code unique définit par le propriétaire de la donnée selon le schéma ci-dessous.

D'autres possibilités existent, mais elles ne sont pas décrites ici.

Structure recommandée de l'identifiant :

- Code du pays : « FR »
- Séparateur : « »
- Code SIREN : code à 9 chiffres
- Séparateur : « »
- Code unique

Exemples :

Identifiants pour la donnée 🚯 Identifiant 🚯	+
FR-236700019-BdOCS2000-2008-20112012-CIGAL-V2	-

Miniature d'illustration de la donnée

Représentation :

Miniature d'illustration () URL ()	Description 🕄	Aperçu 🕚	+
http://	Description		-

Définition:

Ce champ fourni un lien vers une image représentant la donnée (principalement le lot de donnée). Il peut s'agir d'une représentation de la donnée ou d'une carte basée sur cette donnée. La carte ou la couche de données doit être clairement mise en évidence sur l'image créée par une sémiologie graphique adaptée.

Cette information n'est pas obligatoire mais fortement recommandée car elle permet de mettre en valeur la donnée au sein du catalogue.

Recommandations :

Les caractéristiques de l'image ne sont pas imposées, cependant, il faut veiller à :

- Utiliser une image lisible et représentative de la donnée décrite ou du thème concerné.
- Utiliser une image de taille et de poids raisonnable (ex. : 300x300px à 96dpi pour 50 à 200ko).
- Privilégier un format standard (JPEG ou PNG) et éviter les format non compressés (BMP, TIFF, etc.)

Il est recommandé de donner à l'image le nom correspondant à l'identifiant de la donnée, en ajoutant au besoin un suffixe de numéro d'ordre si plusieurs illustrations sont utilisées.

Le lien vers la ou les illustrations doit être public et disponible de façon pérenne.

Exemples :

	Description 1	Aperçu 🚯	–
https://www.geograndest.fr/metadata/geograndest/F	BdOCS CIGAL v2		-
		BdOCS v2 2000 2008 2011/12	

> Dates de création, de mise à jour et de publication de la donnée

Représentation :

Dates des données 🚯	1	
Date de création 🚯	Date de révision 🚯	Date de publication 🕕
jj / mm / aaaa	jj / mm / aaaa	jj / mm / aaaa

Définition :

Ces informations permettent de préciser une ou plusieurs dates représentatives de la vie de la donnée :

- Création : date de création initiale de la donnée,
- Publication : date de publication, de diffusion ou de mise en ligne de la donnée
- Révision : date de dernière mise à jour de la donnée.

Recommandations :

Une date au moins doit être renseignée. Normalement, à minima ce sera la date de création.

La date de mise à jour ou dernière révision n'a de sens que si elle se distingue de la date de création.

Dans le cadre d'une donnée « vivante » c'est-à-dire, une donnée qui se complète ou se met à jour très régulièrement (tous les jours, plusieurs fois par semaine), il n'est pas utile de renseigner la date de révision. Il est alors préférable d'utiliser le champs « Fréquence de mise à jour » qui est décrit au paragraphe suivant. Il est néanmoins recommandé d'indiquer la date de création initiale qui reste inchangée pendant toute la vie de la donnée.

Exemples :

Dates des données () Date de création ()	Date de révision 🚯	Date de publication 🚯
17/05/2013	jj / mm / aaaa	jj / mm / aaaa
Rythme de mise à jour		

Représentation

Rythme de mise à jour 🚯	
inconnue	~

Définition:

Ce champ permet de spécifier la fréquence de mise à jour prévue de la donnée, selon une liste fermée de possibilités.

La liste des valeurs possible est la suivante :

- « En continue »
- « Quotidienne »
- « Hebdomadaire »
- « Tous les 15 jours »
- « Mensuelle »
- « Trimestrielle »

Comment décrire ses données ?

- « Semestrielle »
- « Annuelle »
- « Quand nécessaire »
- « Irrégulière »
- « Non planifiée »
- « Inconnue »

Recommandations :

Si la fréquence de mise à jour prévue n'est pas disponible dans la liste, utiliser le code « Inconnue ». Si aucun changement n'est programmé, sélectionnez « Non planifiée ».

La valeur par défaut est « Inconnue »

Exemples :

Rythme de mise à jour 🚯	
en continu	~

Etendue temporelle

Représentation :

Emprise temporelle de la base o	de données 🚯		+
Début 🕄	Fin 🚯	Description 🕚	
jj / mm / aaaa	jj / mm / aaaa		-

Définition :

L'étendue temporelle définit la période de temps couverte par le contenu de la donnée. C'est un indicateur de l'actualité de la donnée

Cette période peut être exprimée de l'une des manières suivantes :

- Une date déterminée,
- Un intervalle de dates exprimé par la date de début et la date de fin de l'intervalle,
- Un mélange de dates et d'intervalles.

Recommandations:

Il est recommandé de renseigner prioritairement une date de création, de mise à jour ou de publication pour la donnée (cf. supra). L'étendue temporelle est considérée comme optionnelle. Il est généralement utile de préciser dans le champ description la signification de la date ou de la période indiquée.

Exemples :

ut 🕒		Fin 🔁		Description ()	
/09/1999	0	01/01/2001	8	BdOCS CIGAL 2000 V2	
/10/2007	۲	01/03/2008	٢	BdOCS CIGAL 2008 V2	
1/06/2011	۲	01/07/2012	8	Bdocs CIGAL 2011-12 V2	
Langue de la	a donné	e			
Langue de la présentation	a donné <u>:</u>	ée			
Langue de la	a donné <u>:</u>	e Langues des donnée	25 1	+	

Par défaut, ce champ est défini à la valeur « Français » et n'est pas visible. Il fait partie de la « Vue complète ».

Définition :

Si la donnée décrite contient des informations textuelles (table attributaire avec des noms de lieu par exemple), c'est la ou les langue(s) utilisée(s) pour renseigner ces informations.

Parmi la liste des 23 langues officielles de l'union européenne indiquées par la directive Inspire, mdEdit 2 propose 3 langues par défaut : le français, l'anglais et l'allemand (cf. liste complète en annexe).

Recommandations:

Par défaut la langue de la donnée est définie à « Français ».

Si la donnée ne contient pas de données textuelles (ex. : un modèle numérique de terrain (MNT) ou orthophotographie), il est préconisé d'indiquer comme langue pour la donnée la même langue celle utilisée pour la description de la fiche de métadonnées.

Exemples :

	Langues des données 🕕		+
	Français	~	-
Catégorie interna	ationale		
Representation :			_
	Categorie internationale 🕕		+
		~	-

Définition :

Ce champ permet de classer la donnée dans une ou plusieurs catégories d'une liste fermée de valeurs définies au niveau international (norme ISO 19115), facilitant ainsi la recherche des données. Il est important d'associer la donnée à la thématique la plus pertinente.

La liste des thèmes est présentée en annexe.

Recommandations :

Il est recommandé de n'indiquer qu'une seule catégorie. Une donnée appartenant à plusieurs catégories doit rester une exception.

Il est important de s'assurer de la cohérence des informations saisies entre la catégorie internationale et la classification européenne Inspire (cf. tableau de correspondance en annexe).

Exemples :

(Categorie internationale 🕕		+
	Carte de référence de la couverture terrestre	~	-

> Classification européenne INSPIRE

Représentation :

Thème européen 🗊	+
	~ -

Définition :

Ce champ permet de classer la donnée dans un ou plusieurs thèmes d'une liste fermée de valeurs définis au niveau européen via la directive Inspire. Cette classification vise à faciliter la recherche des données.

Il est important d'associer la donnée au(x) thème(s) le(s) plus pertinent(s) parmi les 34 thèmes proposés (cf. annexe).

Recommandations :

Il est recommandé de n'indiquer qu'un seul thème Inspire. Une donnée appartenant à plusieurs thèmes doit rester une exception.

Il est important de s'assurer de la cohérence des informations saisies entre la catégorie internationale et la classification européenne Inspire (cf. tableau de correspondance en annexe).

Exemples :

Thème européen 🚯	+
Occupation des terres	~ -

Mots-clés

Représentation :

Mots-clés 🚯 Intitulé 🚯	Туре 🚯	Thesaurus 🚯	Date de publication 🚯	+
	~		jj / mm / aaa	-

Définition :

Les mots-clés correspondent à des termes essentiels qui qualifient la donnée et son contenu. Ils ont vocation à faciliter la recherche de l'utilisateur en proposant une classification libre des ressources.

Recommandations:

Les mots-clés viennent en complément de la catégorie internationale et des éléments de la classification européenne. Il n'est donc pas nécessaire de reprendre les thèmes déjà définis. Les mots-clés doivent être écrits de préférence en minuscule, accentués et au singulier.

Leur choix doit répondre à quelques règles de bon sens pour faciliter la recherche par l'utilisateur final :

- Renseigner un nombre raisonnable de mots-clés : 3 à 10.
- Privilégier les termes représentatifs et spécifiques à la donnée au détriment de ceux qui sont trop génériques comme « donnée géographique » ou « base de données ».
- Eviter de renseigner ici une information qui relève d'un autre champ, comme le système de projection, le format de diffusion ou la catégorie internationale.
- Se positionner à la place de l'utilisateur final pour choisir des termes pertinents, c'est à dire utilisés dans le langage courant.

Lorsque les mots-clés sont issus d'un thésaurus, il est recommandé de préciser les informations sur le thésaurus (nom du thesaurus et date de publication) dans les champs correspondants.

Si plusieurs mots-clés relèvent du même thésaurus, il est possible d'indiquer dans la même zone de texte, séparés par des virgules.

Exemples :

Mots-clés 🗊 Intitulé 🗊	Туре	Thesaurus 🚯	Date de publication	+
aménagement du territoire, occupation du sol, données, données ouvertes, Géoportail i	Thème 🗸		jj / mm / aaaa	_
Alsace	Localisation ~		jj / mm / aaaa	-
environnement	Thème	GEMET - Concepts, version 3	13/07/2011 🕲	-

7.2.2. Onglet « Description des données : Point de contact »

Cet onglet permet de renseigner les contacts en lien avec la production et la gestion des données. Il est constitué d'un seul groupe de champs présenté ci-dessous.

Comment décrire ses données ?

Contacts pour les données

Représentation :

Points de contact

Rôle 🕄				
Nom et prénom 🚯	v	Adresse 🚯		
Nom et prénom		Adresse		
Fonction 🚯				10
Fonction		Code postal 🕄	Ville 🕚	
Organisme 🚯		00000	Ville	
Organisme				
URL du logo 🕄		Description du logo	• 0	
http://		ex.: Logo du parte	enariat CIGAL	
Téléphone 🕄	+	Emails 🕄		+
Téléphone	_	Emails		-

Définition :

Ce groupe de champs permet de connaître les personnes ou les organismes qui sont intervenus ou interviennent encore dans la vie de la donnée (production, mise à jour, diffusion, etc.). Chaque contact se compose de plusieurs informations :

- Nom/Prénom,
- Fonction,
- Nom de l'organisme,
- Adresse,
- Code postal,
- Ville,
- Téléphone,
- Email,
- Rôle du contact

Les rôles correspondent à une liste définie par la norme ISO 19115. Le tableau ci-dessous présente ceux qui sont généralement utilisés :

Intitulé	Définition
Fournisseur	Organisme ou personne qui délivre physiquement la fiche de description, soit de manière directe au destinataire, soit par l'intermédiaire d'un diffuseur.
Gestionnaire	Organisme ou personne responsable de la gestion et de la mise à jour de la fiche de description.
Propriétaire	Organisme ou personne qui est propriétaire de la donnée et qui en détient les droits patrimoniaux.

+

Comment décrire ses données ?

Point de contact	Organisme ou personne que l'on peut contacter pour avoir des
	renseignements détaillés sur la fiche de description.
Auteur	Organisme ou personne qui a complété la fiche de description. Il en
	détient les droits moraux.
Commanditaire	Organisme qui a commandé et généralement financé la production de
	la donnée.
Producteur / Maître d'œuvre principal	Organisme qui a réalisé les travaux de production de la donnée

Recommandations :

Au moins un contact ayant pour rôle « Point de contact » doit être défini pour chaque donnée. Il correspond à la personne ou l'organisme à contacter pour obtenir des informations complémentaires et des précisions sur la donnée. Il s'agit généralement de son gestionnaire ou administrateur qui est également l'auteur de la fiche de description.

D'autres contacts peuvent être également ajoutés.

Si un organisme possède plusieurs rôles, afin de ne pas alourdir la fiche, il est recommandé de renseigner uniquement le rôle principal. Ainsi, si un organisme est à la fois « commanditaire » et « gestionnaire » de la donnée, seul le premier sera indiqué.

L'ensemble des informations descriptives du contact ne sont pas obligatoires. La directive européenne Inspire impose uniquement le renseignement de :

- L'organisme en toute lettre (éviter les signes non explicités)
- L'adresse e-mail de la personne à contacter
- Le rôle (valeur par défaut « Point de contact »)

Utilisation :

Les boutons + et - permettent d'ajouter ou de supprimer un contact.

Pour chaque contact il est possible de saisir plusieurs numéros de téléphone et d'emails en utilisant les boutons correspondants.

Par ailleurs, afin de ne pas avoir à saisir plusieurs fois le même contact, il est possible :

- De le dupliquer comme contact pour les données via le bouton
- De le dupliquer vers les contacts pour les métadonnées grâce au bouton

Exemples :

02/06/2020

Rôle 🕚		• • -
Propriétaire 🔻		
Nom et prénom 🕕	Adresse 🚯	
Nom et prénom	1, place Adrien <u>Zeller</u>	
Fonction 🚯	<u>BP</u> 91006	
Fonction	Code postal 🕄 Ville 🕄	
Organisme 🕄	67070 STRASBOURG Ced	dex
Région Grand Est		
URL du logo 🚯	Description du logo 🚯	Grand Est
https://www.grandest.fr/wp-content/themes/_grandest-2017/_	Logo	ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
Téléphone 🚯 🛛 🕂	Emails 🕄	+
03 88 15 68 67	mvd@grandest.fr	_

7.2.3. Onglet « Description des données : Références géographiques et qualité »

Cet onglet regroupe les éléments techniques de description des données (système de projection, qualité, limites techniques d'usages, format, etc.).

Références géographiques et qualité

			•		
Emprise géographi Emprise ()	ique de la bas Long. O	e de donne uest 🕕	ées () Long. Est ()	Lat. Sud 🚺	Lat. Nord 🚯
ex.: Grand Est	3.38		8.23	47.42	50.16
Système de project Système de projection ()	tion O				
Résolution spatiale Echelle optimale d'utilisa	e 🛈 tion 🚯		Ri	ésolution (mètre/pixel) (•
ex.: 25000				ex.: 0,5	
Oualité des données 🚯					
ex.: précision, exaustivit	té, limites techniqu	ues d'exploitat	tion, etc		
Limites techniques d'usa	age 🕕				
Limites techniques d'usa ex.: données non adap	age 🚺 otées à de la géolo	calisation d'ac	dresse		
Limites techniques d'usa ex.: données non adap	age 0 vtées à de la géolo	calisation d'ac	dresse		le l
Limites techniques d'usa ex.: données non adap Encodage des données	age () otées à de la géolo	calisation d'ac	dresse		<u>i</u>
Limites techniques d'usa ex.: données non adap Encodage des données (age 0 otées à de la géolo	calisation d'ac	dresse		
Limites techniques d'usa ex.: données non adap Encodage des données (age () otées à de la géolo ()	calisation d'ac	dresse		
Limites techniques d'usa ex.: données non adap Encodage des données (Formats de diffusion Nom ()	age () otées à de la géolo () ()	calisation d'ac	dresse	escription ()	

> Type de représentation

Représentation :

Type de données 🕕		

Définition :

Cette information permet de savoir s'il s'agit de données vecteur, raster, tabulaire, à maille triangulaire, 3D, etc.

La liste des valeurs possibles est celle de la norme ISO 19115.

Intitulé	Définition
Vecteur	Donnée vecteur (point, ligne, polygone)
Raster	Donnée raster
Table texte	Texte ou donnée tabulaire
Tin	Réseau de triangle irrégulier (Triangulated Irregular Network)
Vue 3D	Vue en 3 dimensions
Vidéo	Enregistrement vidéo

Recommandations :

La valeur par défaut est « Vecteur ». La représentation spatiale d'une carte est « Raster ».

Exemples :

Ту	pe de données 🕦	
	Vecteur	•

> Emprise

Représentation :

Emprise géographique de la base de données 🕕					+
Emprise 🚯	Long. Ouest 🚯	Long. Est 🚯	Lat. Sud 🚯	Lat. Nord 🚯	
ex.: Grand Est	3.38	8.23	47.42	50.16	-

Définition :

Ce champ permet d'indiquer l'emprise explorée où des informations ont été recueillies pour constituer la donnée. Il s'agit d'un rectangle de délimitation intégrant la zone d'étude.

Une emprise est ainsi constituée :

- D'un nom la qualifiant
- De 4 coordonnées WGS84 (EPSG :4326) précisant les longitudes ouest et est et les latitudes sud et nord du rectangle englobant dans lequel est située la zone concernant la donnée

Recommandations :

Dans le cas particulier où la donnée couvre plusieurs zones distinctes, il est possible de renseigner plusieurs emprises si celles-ci ne se superposent pas.

L'emprise doit englober l'étendue du territoire pour lequel le producteur garantit la connaissance et la saisie de l'information fournie. L'absence vérifiée d'éléments sur un territoire constitue une information en soi, ainsi, le rectangle englobant peut parfois couvrir une zone bien plus large que l'emprise des données elles-mêmes.

Utilisation :

Le champ « Emprise » offre une fonctionnalité « d'auto-complétion » des informations. Si la zone que vous recherchez correspond à une limite administrative officielle (commune, EPCI, Département, Région, SCOT, Pays, PNR, etc.) il vous suffit de renseigner le nom et une liste de proposition apparaît. Le choix d'un élément de la liste complète automatiquement les coordonnées de l'emprise correspondante.

Exemples :

Emprise géographique de la base de données 🚯					+
Emprise 🚯	Long. Ouest 🚯	Long. Est 🚯	Lat. Sud 🚯	Lat. Nord 🚯	
GRAND EST	3.38	8.23	47.42	50.16	-

> Système de projection

Représentation :

Système de projection () Système de projection ()		+
	•	_

Définition :

Information qui indique le ou les systèmes de projections dans lesquels sont disponibles la donnée décrite.

La liste des systèmes de projection proposés est la suivante :

Nom	Valeur
Lambert 93	RGF93 – Lambert 93 (EPSG:2154)
Lambert 93 CC47 zone 10	RGF93 – Lambert 93 CC47 (EPSG:3947)
Lambert 93 CC48 zone 9	RGF93 – Lambert 93 CC48 (EPSG:3948)
Lambert 93 CC49 zone 8	RGF93 – Lambert 93 CC49 (EPSG:3949)
Lambert 93 CC50 zone 7	RGF93 – Lambert 93 CC50 (EPSG:3950)
Lambert 2 étendu	NTF Paris – Lambert zone II (EPSG:27572)
Lambert 1 Nord	NTF Paris – Lambert zone I (EPSG:27571)
Lambert 1 Carto	NTF Paris – Lambert Nord (EPSG:27561)
UTM 32N	WGS84 – UTM Zone 32N (EPSG:32632)
WGS84 (2D)	WGS84 – 2D (EPSG:4326)
WGS84 (3D)	WGS84 – 3D (EPSG:4979)

Recommandations :

Il s'agit du ou des systèmes de projection, dans lesquels la donnée est disponible. Si la donnée est accessible dans un grand nombre de projections, indiqué seulement les principaux en vous limitant à ceux dans lesquels la donnée a été produite (projections natives).

Toutes les données échangeables devraient être disponibles au moins en projection Lambert 93. Il est recommandé d'indiquer le système géodésique utilisé (datum), le nom habituel d'usage de la projection le cas échéant et son code EPSG.

Pour la France, la liste des systèmes de projection et des codes EPSG peut être consultée en suivant le lien : <u>http://georezo.net/wiki/main/dico/epsg</u>.

Exemples :

Système de projection () Système de projection ()		+
RGF93 – Lambert 93 (EPSG:2154)	•	-
RGF93 – Lambert 93 CC48 (EPSG:3948)	•	-

Résolution spatiale

Représentation :

Résolution spatiale 🕕

Echelle optimale d'utilisation 🟮	Résolution (mètre/pixel) 🟮
ex.: 25000	ex.: 0,5

Définition:

Ce champ permet de spécifier l'échelle ou la résolution de la donnée.

Il s'agit généralement de l'échelle optimale d'utilisation de la donnée pour réaliser des cartes ou des analyses spatiales.

On choisit d'indiquer la résolution spatiale :

- Soit en échelle de représentation ou échelle équivalente (principalement pour les représentations cartographiques),
- Soit sous la forme d'une distance au sol, principalement pour les données maillées et des produits dérivés d'imagerie, représentant la résolution des données (typiquement la taille d'un pixel d'une image au sol).

Les 2 valeurs sont rarement renseignées en même temps.

Recommandations :

L'échelle de la donnée décrite ne peut pas être plus grande que celle du référentiel utilisé pour la produire. Par exemple, on ne produit pas une donnée au 1:2000^{ème} avec un SCAN 25.

Pour l'échelle de représentation, indiquer seulement le dénominateur : pour une échelle au 1:10000^{ème}, la valeur à renseigner est « 10000 ».

Pour la résolution, la valeur doit être renseignée en mètre : pour une résolution de 20 cm la valeur à renseigner est « 0,2 ».

Un complément d'information concernant la résolution spatiale et notamment la précision de positionnement altimétrique et planimétrique de la donnée peut être indiqué dans le champ relatif à la qualité (cf. infra).

Exemples :

Résolution spatiale ()				
Echelle optimale d'utilisation 🚯	Résolution (mètre/pixel) 🚯			
25000	ex.: 0,5			

Qualité des données

Représentation :

Qualité des données 🕕

ex.: précision, exaustivité, limites techniques d'exploitation, etc

Définition:

La description de la qualité des données n'a pas pour vocation de dire si la donnée est de bonne ou de mauvaise qualité mais de vérifier que le niveau de qualité proposé est en adéquation avec l'application envisagée et les besoins des utilisateurs.

Elle en précise par notamment l'exhaustivité, la précision, les limites d'utilisation, etc.

Ce texte doit également fournir des éléments sur la généalogie de la donnée (données sources) et son mode de production.

Recommandations :

Il est recommandé d'être le plus précis possible dans la description de la qualité de la donnée. Les informations qui doivent être renseignées sont par exemple :

- L'exhaustivité : quelle partie est concernée par le lot de données ? Qu'est-ce qui est exclut ?
- La précision positionnement planimétrique : indiquer des éléments complémentaires aux informations sur la résolution spatiale (cf. paragraphe 5.1) en explicitant les conditions optimum d'usage et d'exploitation de la donnée.
- Le contrôle qualité : y-a-il un contrôle qualité des données ? Si oui, expliquer les règles générales de celui-ci et les résultats obtenus. Y-a-il des attributs qui informent de la qualité de l'objet (par exemple un code précision) ?
- Le mode de production : existe-il un cahier des charges ou un dossier de spécifications techniques ?
- Les limites techniques d'utilisation : vous pouvez avertir l'utilisateur des usages pour lesquels le jeu de données n'est pas adapté.
- La généalogie et l'historique de la donnée : texte libre qui retrace l'histoire des données en décrivant les principales phases de production, de contrôle et de correction de la base, en indiquant les données ayant permis cette fabrication (référentiels et données exogènes notamment).
- Pour les données 3D préciser l'étendue verticale et le système vertical de référence.
- Préciser les éléments d'étendu temporelle.

Il est également possible de faire le lien avec des éléments de documentation (cf. paragraphe 6.8).

Exemples :

Qualité des données 🚯

La <u>BdOCS CIGAL V2</u> a été produite par a été produite par Photo-Interprétation Assistée par Ordinateur (PIAO) au niveau 3 et 4 de nomenclature. L'échelle de numérisation et d'interprétation est le 1:8 500 pour une exploitation recommandée à une échelle inférieure ou égale à 1/10 000. La largeur minimale d'interprétation des objets linéaires est de 12 mètres. Les données des différentes dates sont parfaitement

La largeur minimale d'interprétation des objets linéaires est de 12 mètres. Les données des différentes dates sont parfaitement compatibles entre elles géométriquement et thématiquement.

Les BdOCS 2000 et BdOCS 2011-12 sont issues de la mise à jour de la BdOCS 2008 V1.

Les différences de codes de nomenclature entre 2 dates correspondent à des évolutions d'occupation du sol. Des contrôles qualité ont été établis pour chacune des années composant la base de donnée, des contrôles qualités en interne (CQI) effectué par SIRS, producteur de la base de données et d'autres en externe (CQE). Des matrices de confusion par département ont été effectuées par le CQE, pour la donnée 2011/2012 en interne. Le taux de fiabilité est qualifié dans l'attribut «Fiabilité» de la donnée SIG. Le taux de fiabilité global est de 85 % sur l'ensemble du territoire.

Des couches d'information annexe ont également été produites concernant les mutations entre 2000 et 2008 d'une part, entre 2008 et 2011-12 d'autre part.

Par ailleurs, la <u>BdOCS</u> au 1:10000 (niveau 3 et 4) a été généralisées pour une exploitation au 1/<u>50000ème</u> (niveau 2) et au 1/<u>250000ème</u> (niveau 1).

Limites techniques d'usage

Représentation :

Limites techniques d'usage 🚯

ex.: données non adaptées à de la géolocalisation d'adresse

Définition :

Ce champ permet de préciser dans quel cas ou non la donnée est exploitable. Il indique le périmètre d'usage des données et leurs limites techniques d'utilisation. Il vient compléter le texte sur la qualité.

Recommandations :

Il est important d'avertir l'utilisateur des usages pour lesquels le jeu de données n'est pas adapté. Cependant, les informations saisies doivent être réalistes au regard de la donnée proposée. L'utilisateur reste responsable, dans tous les cas, de l'exploitation qu'il fait des données.

Exemples :

	Limites techniques d'usage 🚯	+
	Données ne permettant pas de d'identifier précisément l'usage des bâtiments.	-

> Encodage de la donnée

Représentation :

Encodage des données 🚯		
utf-8	•	

Définition :

Il s'agit d'une information purement technique précisant l'encodage utilisé pour stocker les données attributaires. Il est normalement défini par l'application utilisée.

La liste des valeurs est celle définie par la norme ISO 19115.

Recommandations:

La valeur par défaut est « utf-8 ».

Exemples :

Enc	ncodage des données 🕕	
u	utf-8	•

> Format de diffusion

Représentation :

Formats de diffusion () Nom ()	Version	Description 🚯	+
ex.: Shapefile (SHP)	ex.: 1.0	ex.: Fichier de forme ESRI Shapefile (2,7 Mo)	-

+

Définition :

Ces informations indiquent le ou les formats dans lesquels la donnée est disponible auprès du fournisseur. Il est demandé de précisé la version du format.

Les spécifications ou une description du format peuvent également être renseignées.

Recommandations :

Privilégier les formats communément utilisés dans les SIG et notamment les formats d'échange. Il est recommandé d'indiquer le nom du format en toute lettre en plus de l'extension du fichier lorsque c'est le cas.

Si la donnée est disponible dans un grand nombre de format, il est préférable d'indiquer les 3 ou 4 principaux, couramment utilisés (ex. : SHP, GeoJson, KML, GML).

Les web services et flux associés (WMS et WFS notamment) ne sont pas considérés comme des formats de données. Ils sont renseignés dans la section « Ressources associées ».

Exemples :

Formats de diffusion ()			+
Nom 🕒	Version 🕕	Description 🕕	
Shapefiles (shp)	1.0	Fichier de formes ESRI	_

7.2.4. Onglet « Description des données : Conditions légales d'accès et d'usage »

Cet onglet regroupe l'ensemble des informations légales relatives à l'accès et l'utilisation des données.

Pour définir les limites et contraintes légales, 5 informations sont à renseigner :

- Les contraintes de sécurité liées au niveau de classification ou de confidentialité de la donnée (donnée sensible, donnée secret défense, etc.).
- Les contraintes légales liées à des restrictions spécifiées par la directive européenne Inspire (données nominatives, espèces menacées, etc.)
- Les contraintes légales d'accès aux données (droits d'auteur, licence, etc.)
- Les contraintes légales d'utilisation des données (droits d'auteur, licence, etc.)
- Les conditions légales d'utilisation aux données liées à des contraintes administratives (redevances, droits de représentation, mentions légales, etc.)

Les 4 premières informations dépendant de listes fermées de valeurs. La dernière permet la saisie de texte libre.

Conditions légales d'accès et d'usage

Niveau de confidentialité 🕕		
Non classifié		•
Contraintes d'accès liées à Inspire 🕚		+
		• [-]
Contraintes légales d'accès 🚯		+
	•	_
Contraintes légales d'usage 🚺		+
	¥	_
Mentions et conditions légales d'utilisation ()		+
		_

> Niveau de classification ou confidentialité de la donnée

Représentation :

Δ	Niveau de confidentialité 🚯	
	Non classifié	•

Définition :

Information sur le niveau de classification ou confidentialité de la donnée.

La liste des valeurs proposées est celle définit par la norme ISO 19115 et reprise dans le tableau suivant.

Intitulé	Nom de la restriction d'accès à la données
Non classifié	La donnée ne revêt pas un caractère sensible
Restreint	Le caractère sensible de la donnée restreint son utilisation ou sa diffusion
Confidentiel	La donnée présente un caractère confidentiel.
Secret	La confidentialité de la donnée implique des mesures de protection particulière
Top secret	La confidentialité de la donnée implique des mesures de protection extrêmes

Recommandations:

Une seule valeur peut être renseignée. La valeur par défaut est fixée à « Non classifié ».

La classification de la donnée à un niveau supérieur de confidentialité, autre que « Non classifié » indique le caractère sensible de la donnée. Elle doit être justifiée légalement.

Exemples :

Niveau de confidentialité 🕕		
Non classifi	é	•

> Contraintes légales d'accès liées à INSPIRE

Représentation :

Contraintes d'accès liées à Inspire 🕦	+
	• -

Définition :

Cette information renseigne l'utilisateur sur les contraintes d'accès publics imposées par la loi au regarde la mise en œuvre d'Inspire.

La liste des valeurs proposées est celle définit au niveau français par la Conseil National de l'information Géographique (CNIG) et reprise dans le tableau suivant.

Raison légale	Intitulé de la contrainte
Pas de restriction d'accès public selon INSPIRE	Aucun des articles de la loi ne peut être invoqué pour
	Justifier d'une restriction d'acces public.
L124-4-I-1 du code de l'environnement	La confidentialité des travaux des autorites publiques,
(Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.a)	lorsque cette confidentialite est prevue par la loi.
L124-5-II-1 du code de l'environnement	Les relations internationales, la sécurité publique ou la
(Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article13.1.b)	défense nationale.
L124-5-II-2 du code de l'environnement	La bonne marche de la justice, la possibilité pour toute
(Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.c)	personne d'être jugée équitablement ou la capacité
	d'une autorité publique d'effectuer une enquête d'ordre
	pénal ou disciplinaire.
L124-4-I-1 du code de l'environnement	La confidentialité des informations commerciales ou
(Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.d)	industrielles, lorsque cette confidentialité est prévue par
	la législation nationale ou communautaire afin de
	protéger un intérêt économique légitime, notamment
	l'intérêt public lié à la préservation de la confidentialité
	des statistiques et du secret fiscal.
L124-5-II-3 du code de l'environnement	Les droits de propriété intellectuelle.
(Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.e)	
L124-4-I-1 du code de l'environnement	La confidentialité des données à caractère personnel
(Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.f)	et/ou des fichiers concernant une personne physique
	lorsque cette personne n'a pas consenti à la divulgation
	de ces informations au public, lorsque la confidentialité
	de ce type d'information est prévue par la législation
	nationale ou communautaire.
L124-4-I-3 du code de l'environnement	Les intérêts ou la protection de toute personne qui a
(Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.g)	fourni les informations demandées sur une base
	volontaire sans y être contrainte par la loi ou sans que
	la loi puisse l'y contraindre, à moins que cette personne
	n'ait consenti à la divulgation de ces données.
L124-4-I-2 du code de l'environnement	La protection de l'environnement auquel ces
(Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.h)	informations ont trait, comme par exemple la
	localisation d'espèces rares.

Il est précisé que l'article L124-4-I du code de l'environnement (cas 1, 4, 6, 7 et 8) ne peut pas être invoqué pour justifier une restriction d'accès public à des informations concernant des émissions dans l'environnement (article L 127-6 du même code).

Par ailleurs, selon l'article L127-8-IV du code de l'environnement, une restriction d'accès public au titre de l'article L124-5-II 1er ou 2ème alinéa du code de l'environnement (cas 2 et 3) induit une restriction de partage de la donnée entre autorités publiques.

Recommandations :

Par défaut aucun des articles de loi ne peut être invoqué. La valuer est donc fixée à « Pas de restriction d'accès public selon INSPIRE ».

Exemples :

(Contraintes d'accès liées à Inspire 🚯		+
	Aucun des articles de la loi ne peut être invoqué pour justifier d'une restriction d'accès p	•	_

Contraintes légales d'accès à la donnée

Représentation :

Contraintes légales d'accès 🚯	+
•	-

Définition:

Cette information renseigne l'utilisateur sur les contraintes d'accès imposées par la loi, indépendamment de la directive Inspire.

La liste des valeurs proposées est celle définit par la norme ISO 19115 et reprise dans le tableau suivant.

Intitulé	Raison de la restriction
Pas de restriction d'accès public	Aucune restriction ne s'applique
Droit d'auteur / Droit moral (copyright)	Restriction lié à l'exercice du droit moral
Brevet	Restriction induite par l'existence d'un brevet
Brevet en instance	Restriction induite par le dépôt d'un brevet en cours
Marque de commerce	Restriction lié à l'existence d'un dépôt de marque
Licence	Restriction induite par l'existence d'une licence
Droit de propriété intellectuelle / Droit patrimonial	Restriction lié à l'exercice du droit patrimonial
Restreint	Cette valeur n'a pas d'application identifiée en France

Recommandations :

Par défaut, le champ est non renseigné, ce qui signifie qu'aucune restriction ne s'applique. Pour les données ouvertes (open data), la valeur est fixée à « Licence », le type et nom de la licence étant généralement précisés dans les conditions et mentions légales d'accès et d'utilisation ainsi que dans les ressources associées.

Exemples :

Contraintes légales d'accès 🟮		I	+
Licence	•		-

> Contraintes légales d'utilisation à la donnée

Représentation :

Contraintes légales d'usage 🚯		+
	•	_

Définition :

Cette information renseigne l'utilisateur sur les contraintes d'utilisation imposées par la loi.

La liste des valeurs proposées est celle définit par la norme ISO 19115 et reprise dans le tableau suivant.

Intitulé	Raison de la restriction
Pas de restriction d'accès public	Aucune restriction ne s'applique
Droit d'auteur / Droit moral (copyright)	Restriction lié à l'exercice du droit moral
Brevet	Restriction induite par l'existence d'un brevet
Brevet en instance	Restriction induite par le dépôt d'un brevet en cours
Marque de commerce	Restriction lié à l'existence d'un dépôt de marque
Licence	Restriction induite par l'existence d'une licence
Droit de propriété intellectuelle / Droit patrimonial	Restriction lié à l'exercice du droit patrimonial
Restreint	Cette valeur n'a pas d'application identifiée en France

Recommandations :

Par défaut, le champ est non renseigné, ce qui signifie qu'aucune restriction ne s'applique.

Exemples :

Contraintes légales d'usage 🕕			+
	Licence	•	-

> Mentions et conditions légales d'accès et d'utilisation

Représentation :

Mentions et conditions légales d'utilisation 🚯	+
	-

Définition :

Cette information renseigne l'utilisateur sur les conditions d'utilisation de la donnée d'un point de vue administratif et légal.

Il complète les informations relatives aux contraintes d'accès public liées à Inspire et autres contraintes précédemment renseignées. Il précise notamment les conditions d'accès en terme de licence, d'acte d'engagement, de mentions légales, de restriction d'usage dans un cadre commercial ou concurrentiel, etc.

Recommandations :

Si aucune condition légale d'utilisation et d'accès n'existe, indiquer « Aucune condition légale ne s'applique ».

Si les conditions ne sont pas connues, indiquer « Conditions inconnues ».

Il est recommandé de préciser prioritairement les licences liées aux données, ainsi que les mentions légales et les sources à faire figurer sur les supports de diffusion utilisant les données concernées.

Exemples :

Mentions et conditions légales d'utilisation 🚯		+
Licence Ouverte / Open License Etalab Version 2.0 (avril 2017)		-
Mentions légales à faire figurer sur tout support utilisant les données: <u>BdOCS CIGA</u> 2012 <u>V2</u> (<u>https://www.geograndest.fr</u>)	-	_

7.2.5. Onglet « Description des données : Ressources associées »

Cet onglet permet de renseigner les liens vers les ressources (documents, pages internet, API/flux, etc.) relatives aux données. Il est constitué d'un seul groupe de champs présenté ci-dessous.

Ressources associés

Représentation :

Ressources associées

Ressources 🚯					
Nom de la ressource 🕕	Description 🚯	URL 🚺	Туре 🚯		
ex.: Guide d'utilisation de la BdC	ex.: Document décrivant l'ensen	ex.: http://	•	-	

Définition :

Cet ensemble de champs renseigne l'utilisateur sur les liens vers des documents concernant la donnée. Il peut s'agir de liens de téléchargement de la donnée elle-même ou de toute ressource complémentaire, utile à une meilleure compréhension du lot de données (dossier de spécifications, guide d'utilisation, licence, etc.).

Chaque lien (URL) doit être accompagné d'un nom et d'une description précisant la nature et le contenu de la donnée accessible.

Recommandations:

Il est nécessaire de renseigner des adresses URL complètes (pas de chemin relatif), publiques et pérennes.

Pour les flux de données (WMS et WFS publiés sur la plateforme GéoGrandEst, le nom de la ressource correspond à celui de la couche de données dans GéoServer et l'URL, le lien vers le flux lui-même, du type « <u>https://www.geograndest.fr/geoserver/mon-organisme/ows</u> ». La description est libre, mais doit rester significative par rapport au flux donné.

Exemples :

+

Ressources associées

Ressources 🚯

Nom de la ressource 🕕	Description 🕄	URL 🟮	Туре 🚯	
Rapport méthodologique	Rapport méthodologique de pr	https://www.geograndest.fr/me	Fichier à télécha 🔻	-
Guide utilisateur	Guide d'utilisation de la BdOCS	https://www.geograndest.fr/me	Fichier à télécha 🔻	_
Licence	Licence ouverte Etalab	https://www.geograndest.fr/me	Page web 🔻	_
bdocs_cigal_2012_v2	Flux WMS de consultation des c	https://www.geograndest.fr/gec	Service WMS 🔹	_
bdocs_cigal_2012_v2	Flux WMS de téléchargement d	https://www.geograndest.fr/gec	Service WFS 🔹	_

7.2.6. Onglet « Description des données : Conformité des données »

Cet onglet vise à renseigner l'utilisateur sur le respect de normes, standards ou autre spécification dans la manière dont la donnée est produite, structurée et diffusée.

Pour plus de clarté, 2 niveaux distincts de conformité sont distingués :

- La conformité aux règlements d'interopérabilité de la directive européenne Inspire (cf. guide d'implémentations correspondants à chaque thème)
- La conformité aux spécifications nationales ou locales sur lesquelles s'est appuyé le producteur de la donnée (COVADIS, CNIG, AFNOR, etc.).

Dans les 2 cas, 4 informations sont attendues :

- Le nom de la spécification
- La date de sa création, révision ou publication
- La description des du contrôle de conformité réalisé
- Le degré de conformité

Conformités des données

Conformité aux règlements Inspire 🚯			+
Spécification 🚯	Description 🚯	Degré 🚺	
	•	Non évalué 🔻	_
Conformité aux autres standards 0			+
Spécification 1		Date de publication 🕚	
Description ()		Degré 🕦	-
		Non évalué 🔻	

Conformité aux règlements Inspire

Représentation :

+

Conformité	aux	rèalements	Inspire 🔒	
connormitte	aan	regionicito		

Spécification 🚯	Description 🚯	Degré 🚯	
•		Non évalué 🔻	-
		1	

Définition:

Cet ensemble d'information renseigne l'utilisateur sur le respect des règles d'implémentation dans le cadre de la production et description des données.

Le champ spécification est liée à une liste fermée de valeurs. Si une classification européenne est renseignée (cf. supra), le degré de conformité au règlement d'interopérabilité qui s'y rattache devrait être renseigné.

La liste des spécifications disponibles est reproduite en annexe.

La description permet de renseigner l'utilisateur sur la manière dont le degré de conformité a été évalué.

Le degré de conformité peut prendre 3 valeurs :

- « Non évalué » : aucun test de conformité n'a été réalisé
- « Conforme » : les tests réalisés ont permis de valider la conformité à la spécification indiquée
- « Non conforme » : les tests réalisés ont permis d'invalider la conformité à la spécification indiquée

Recommandations:

Seules les règles d'interopérabilité en lien avec le thème de la donnée renseigné précédemment dans l'onglet « Description générale » doivent être renseignées.

Exemples :

Conformité aux règlements Inspire 🛭			
Spécification 🚯	Description 🚯	Degré 🚯	
COMMISSION REGULATION (EU) No 1088/2010 of 23 N	Aucun test de conformité n'a été réalisé.	Non évalué 🔹	-

> Conformité de la donnée à d'autres spécifications

Représentation :

Conformité aux autres standards 🔀		+
Spécification 🕕	Date de publication 🕄	
Description 1	Degré 🚯	
	Non évalué 🔻	

Définition :

Cet ensemble d'information indique la conformité à des standard nationaux ou locaux indépendants de la directive européenne Inspire.

Il est composé de 4 informations :

• « Spécification » : nom du standard, de la norme ou autre spécification pour lequel le degré de conformité de la donnée a été évalué.

- « Date de publication » : date de publication de la spécification utilisée pour analyser la conformité des données.
- « Description » : renseignements sur la manière dont le degré de conformité a été évalué.
- « Degré » : degré de conformité des données au regard du standard ou de la norme spécifiée. Les valeurs possibles sont les mêmes que pour la conformité aux règlements Inspire.

Recommandations:

La conformité aux règles d'interopérabilité Inspire ne doit pas être renseigné à ce niveau. Utiliser ce groupe de champs par exemple pour la conformité aux standards COVADIS.

Exemples :

Conformité aux autres standards 🚯		+
Spécification 🕄	Date de publication 🕄	
Géostandard de la COVADIS : Aménagement Numérique des Territoires - Infrastructures de comm	25/01/2012	
Description 🕄	Degré 🟮	_
Aucun test de conformité n'a été réalisé.	Non évalué 🔻	

7.2.7. Onglet « Description de la fiche : Points de contact »

Cet onglet permet de renseigner les contacts relatifs à la description des données et la production de la fiche de métadonnées. Il est constitué d'un seul groupe de champs présenté ci-dessous.

> Contacts pour la fiche de métadonnées

<u>Representation :</u>

Points de contact

Rôle	•			e	🖪 🗕
Nom et prénom 🚺		Adresse 🚯			
Nom et prénom		Adresse			
Fonction 🕄					11
Fonction		Code postal 🚺	Ville 🚯		
Organisme		00000	Ville		
Organisme					
URL du logo 🚯		Description du logo	0		
http://		ex.: Logo du parte	enariat CIGAL		
Téléphone 🕚	+	Emails 🕄			+
Téléphone	-	Emails			_

Définition:

+

Ce groupe de champs permet de connaître les personnes ou les organismes qui sont intervenus ou interviennent encore dans la rédaction et la mise à jour de la fiche descriptive des données. Chaque contact se compose de plusieurs informations :

- Nom/Prénom,
- Fonction,
- Nom de l'organisme,
- Adresse,
- Code postal,
- Ville,
- Téléphone,
- Email,
- Rôle du contact

Les rôles correspondent à une liste définie par la norme ISO 19115. Le tableau ci-dessous présente ceux qui sont généralement utilisés. La liste complète est présentée en annexe.

Intitulé	Définition
Point de contact	Organisme ou personne que l'on peut contacter pour avoir des
	renseignements détaillés sur la fiche de description.
Gestionnaire	Organisme ou personne responsable de la gestion et de la mise à
	jour de la fiche de description.
Auteur	Organisme ou personne qui a complété la fiche de description. Il en
	détient les droits moraux.

Recommandations :

Au moins un contact ayant pour rôle « Point de contact » doit être défini pour chaque fiche de métadonnées. Il correspond à la personne ou l'organisme à contacter pour obtenir des informations complémentaires ou signaler une erreur sur la fiche de métadonnée. Il s'agit généralement de son gestionnaire ou auteur.

Si un organisme possède plusieurs rôles, afin de ne pas alourdir la fiche, il est recommandé de renseigner uniquement le rôle principal. Généralement, ce sera : « Point de contact »

L'ensemble des informations descriptives du contact ne sont pas obligatoires. La directive européenne Inspire impose uniquement le renseignement de :

- L'organisme en toute lettre (éviter les signes non explicités)
- L'adresse e-mail de la personne à contacter
- Le rôle (valeur par défaut « Point de contact »)

Utilisation :

Les boutons + et - permettent d'ajouter ou de supprimer un contact.

Pour chaque contact il est possible de saisir plusieurs numéros de téléphone et d'emails en utilisant les boutons correspondants.

Par ailleurs, afin de ne pas avoir à saisir plusieurs fois le même contact, il est possible :

- De le dupliquer comme contact pour les données via le bouton
- De le dupliquer vers les contacts pour les métadonnées grâce au bouton

Comment décrire ses données ?

Exemples :

Rôle 🕦		
Propriétaire •		
Nom et prénom 🚯	Adresse 🚯	
Nom et prénom	1, place Adrien Zeller	
Fonction 1	BP 91006	h
Fonction	Code postal 🚯 Vil	le 🖯
Organisme 🕄	67070	STRASBOURG Cedex
Région Grand Est		
URL du logo 🚯	Description du logo 🚯	GrandEst
https://www.grandest.fr/wp-content/themes/_grandest-2017/_	Logo	ALSICE CHAMPAGNE-ARDENNE LORDANE
Téléphone 🚯 🛛 🕂	Emails 🚯	+
03 88 15 68 67	mvd@grandest.fr	-

7.2.8. Onglet « Description de la fiche : Informations techniques »

Cet onglet donne à l'utilisateur des renseignements complémentaires sur la fiche de métadonnées. Il n'est accessible qu'à partir de la « vue complète ».

Certaines informations techniques liées à mdEdit 2 ne sont pas modifiables et ne seront pas décrites ci-dessous.

Informations techniques

Identifiant 🕕	Type de ressource 🚯	Nom du standard 🕕
FR-236700019-BdOCS2000-2008-20112012-(Jeu de données	ISO 19115/19139
Fiche parent 🚯	Jeu de caractères 🟮	Version du standard 🟮
	utf-8	Cor 1:2006
Langue 🕄	Date de création/mise à jour de la fiche 🜖	
Français 🔻	2013-06-04	

Identifiant de la fiche

Représentation :

Identifiant 🚯

FR-SIREN-...

Définition :

Il s'agit d'un code permettant d'identifier de manière unique la fiche de description de la donnée. Ce code ne doit jamais être modifié pour une fiche même lors de sa mise à jour.

Recommandations :

Dans le cadre de l'utilisation de mdEdit 2, ce code correspond généralement à l'identifiant de la donnée saisi précédemment. Il n'a pas normalement à être modifié manuellement.

Exemples :

Identifiant **()** FR-236700019-BdOCS2000-2008-20112012-(

> Fiche parent

Représentation :

Fiche parent 🚯

Définition:

Dans le cas où l'on souhaite lier plusieurs fiches de métadonnées entre elle, on peut indiquer ici l'identifiant unique de la fiche parent. Cela est notamment utile lorsque plusieurs données partage des caractéristiques communes et peuvent être assemblées sous la forme d'un ensemble de données ou produit (ex. : BD TOPO IGN).

Recommandations:

Aucune recommandation particulière n'est spécifiée.

Exemples :

Fiche parent 🟮	
FR-236700019-BdOCS	

Langue de la fiche

|--|

Langue 🚯	
Français	•

Définition :

Langue utilisée pour décrire la donnée.

Parmi la liste des 23 langues officielles de l'union européenne indiquées par la directive Inspire, dans le cadre du partenariat GéoGrandEst, 3 langues sont proposées par défaut : le français, l'anglais et l'allemand (cf. liste complète en annexe).

Recommandations :

La valeur par défaut est fixée à « français ».

Si la description d'une donnée est disponible en plusieurs langues, il est recommandé de remplir une fiche pour chaque langue et de ne pas mélanger plusieurs langues au sein de la même fiche.

Exemples :

l	angue 🚯	
	Français	•

8. VISUALISER/CONSULTER UNE FICHE DE METADONNEES

Une vue spécifique a été développée pour permettre la consultation de fiches de métadonnées. Elle ne permet par l'édition des fiches. Elle correspond au formulaire intitulé « Consultation ».



9. EXPORTER ET ENREGISTRER UNE FICHE DE METADONNEES

9.1. EN MODE NON AUTHENTIFIE

Pour exporter une fiche au format XML, il suffit de cliquer, dans le menu en haut à droite de l'interface, sur le bouton :

Télécharger la fiche

Le nom du fichier XML correspond au premier identifiant défini pour la donnée.

9.2. EN MODE AUTHENTIFIE

Dans ce cas, le bouton précédent offre 2 possibilités.



La première option « Télécharger la fiche » est identique à celle offerte aux utilisateurs non authentifiés. Le fichier XML est enregistré directement en local sur l'ordinateur.

La seconde permet de sauvegarder le fichier XML directement sur le serveur GéoGrandEst dans le dossier des métadonnées de l'utilisateur.

02/06/2020

10. GESTION DES FICHES DE METADONNEES (MODE AUTHENTIFIE)

Les utilisateurs authentifiés peuvent enregistrer les fiches de métadonnées directement sur le serveur GéoGrandEst et les modifier. Ils peuvent également déposer des ressources via l'interface de mdEdit 2. Cela facilite ainsi, le lien entre la fiche de métadonnées et les fichiers associés (documents, illustrations, logos, etc.).

10.1. LISTE DES FICHES DE METADONNEES

La liste des fiches disponibles dans le répertoire de leur organisme est accessible à 2 endroits de l'application.

Sur la page d'accueil, en bas à droite via le menu « Gestion des métadonnées ».



Sur le formulaire de saisie via le bouton dans le menu en haut de page. La liste se présente de la façon suivante.

🔞 mdEdit2					
F	Dépôts	"orb"		+	
	#	File	Modified	Actions	
	0	Indicateur ORB Grand Est – Évolution des populations du cortège de chauves-souris en hibernation en milieu souterrain dans le Grand Est - 2019 (FR-450465042– Evolution_chauves_souris_hibernation_Est) FR - 450465042 – Evolution_chauves_souris_hibernation_Est.xml	2020-05-11 11:44:47		
	1	Indicateur ORB Grand Est – Évolution du cortège d'espèces de chiroptères sensibles à la rénovation énergétique et à l'éolien dans le Grand Est - 2019 (FR-450465042– Evolution_chiropteres_renovation_energetique_Grand_Est) FR - 450465042 – Evolution_chiropteres_renovation_energetique_Grand_Est.xml	2020-05-11 11:44:11	1	
	2	Indicateur ORB Grand Est – Évolution des populations du cortège de chauves-souris en hibernation en milieu souterrain dans le Grand Est - 2019 (FR-450465042– Evolution_chauves_souris_hibernation_Est_) FR - 450465042 – Evolution_chauves_souris_hibernation_Est.xml	2020-05-11 11:56:44		
	(c) CIGAL /	GéoGrandEst 2020		Aide - Mentions légales - FR 🔺	

Le bouton + en haut à droite permet de créer une nouvelle fiche dans le dossier de l'organisme. Pour chaque fiche, les actions suivantes sont possibles :

- 🔟 : Supprimer la fiche
- 🕜 : Modifier la fiche
- • Consulter la fiche

10.2. AJOUTER UN FICHIER DE RESSOURCE

En mode authentifié, il est possible de déposer des fichiers de ressources directement dans le dossier contenant une fiche de métadonnées.

Lors de l'édition d'une fiche (elle doit avoir été préalablement enregistrée sur le serveur), un module spécifique apparaît à gauche, sous le menu des différentes sections de la fiche.

Sélectionner un fichier		Ł
Chronoventaire.pdf	[ī 🔗
FR - 20006689200015 – Evolution_rhopalocères_zyg	g [ii 🔗
Logos_participants.pdf	- 6	ī 🔗

Les possibilités offertes par ce module sont les suivantes :

- Déposer un fichier sur le serveur
- Supprimer un fichier : 🛅
- Copier le lien (URL) vers un fichier :
 Il est alors possible via la combinaison des touches
 « Ctrl + v » de coller ce lien dans un champ correspondant (ex. : Miniature d'illustration > URL).

11. CHANGER LA LANGUE DE L'INTERFACE

Par défaut, mdEdit 2 utilise la langue définie dans votre navigateur.

Le bouton FR en bas à droite de l'écran propose une liste des langues disponibles pour l'interface. Il vous suffit de choisir celle qui vous convient.

ANNEXE 1 : LES FORMULAIRES DE SAISIE

Cette annexe présente la liste des champs à renseigner en fonction du formulaire choisi. L'application propose par défaut 5 formulaires de saisie :

- « Données géographiques »
- « Données géographiques ouvertes »
- « Données non géographiques »
- « Données non géographiques ouvertes »
- « Cartes »

1. FORMULAIRE « DONNEES GEOGRAPHIQUES »

	INFORMATION	VALEUR PAR DEFAUT	VUE		
DESC	DESCRIPTION DES DONNEES				
	Description générale				
	Titre		Simple		
	Résumé		Simple		
	Identifiants de la donnée		Simple		
	Miniature d'illustration		Simple		
	Dates des données		Simple		
	Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple		
	Emprise temporelle		Complète		
	Langue des données	Français	Complète		
	Catégorie internationale		Simple		
	Thème européen		Simple		
	Mots-clés		Simple		
F	Points de contact	1			
	Contacts		Simple		
F	Références géographiques et qualité		1		
	Type de données	Vecteur	Simple		
	Emprise géographique de la base de données		Simple		
	Système de projection		Simple		
	Résolution spatiale		Simple		
	Qualité des données		Simple		
	Limites techniques d'usage		Complète		
	Encodage des données	UTF-8	Complète		
	Format de diffusion		Simple		
	Condition légales d'accès et d'usage				
	Niveau de confidentialité	Non classifié	Complète		
	Contraintes d'accès liées à Inspire		Simple		
	Contraintes légales d'accès		Simple		
	Contraintes légales d'usage		Simple		
	Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple		
F	Ressources associées				

Complète

Comment	décrire	ses	données	?
Comment	décrire	ses	données	?

Langue de la fiche

	Ressources	Simple		
	Conformité des données			
	Conformité aux règlement Inspire	Simple		
	Conformité aux autres standards	Simple		
DES	DESCRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES			
	Points de contact			
	Contacts	Simple		
	Informations techniques			
	Identifiant de la fiche	Complète		
	Fiche parent	Complète		

Français

2. FORMULAIRE « DONNEES GEOGRAPHIQUES OUVERTES »

INFORMATION	VALEUR PAR DEFAUT	VUE
DESCRIPTION DES DONNEES		
Description générale		
Titre		Simple
Résumé		Simple
Identifiants de la donnée		Simple
Miniature d'illustration		Simple
Dates des données		Simple
Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple
Emprise temporelle		Complète
Langue des données	Français	Complète
Catégorie internationale		Simple
Thème européen		Simple
Mots-clés		Simple
Points de contact		
Contacts		Simple
Références géographiques et qualité		
Type de données	Vecteur	Simple
Emprise géographique de la base de		
données		Simple
Système de projection		Simple
Résolution spatiale		Simple
Qualité des données		Simple
Limites techniques d'usage		Complète
Encodage des données	UTF-8	Complète
Format de diffusion		Simple
Condition légales d'accès et d'usage		1
Contraintes légales d'usage		Simple
Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple

F	Ressources associées			
	Ressources		Simple	
C	Conformité des données			
	Conformité aux règlement Inspire		Simple	
	Conformité aux autres standards		Simple	
DESC	RIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES			
P	Points de contact			
	Contacts		Simple	
l.	nformations techniques			
	Identifiant de la fiche		Complète	
	Fiche parent		Complète	
	Langue de la fiche	Français	Complète	

3. FORMULAIRE « DONNEES NON GEOGRAPHIQUES »

INFORMATION	VALEUR PAR DEFAU	T VUE			
DESCRIPTION DES DONNEES	DESCRIPTION DES DONNEES				
Description générale					
Titre		Simple			
Résumé		Simple			
Identifiants de la donnée		Simple			
Miniature d'illustration		Simple			
Dates des données		Simple			
Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple			
Emprise temporelle		Complète			
Langue des données	Français	Complète			
Catégorie internationale		Simple			
Mots-clés		Simple			
Points de contact					
Contacts		Simple			
Références géographiques et qualité					
Emprise géographique de la base de données		Simple			
Qualité des données		Simple			
Limites techniques d'usage		Complète			
Encodage des données	UTF-8	Complète			
Format de diffusion		Simple			
Condition légales d'accès et d'usage					
Niveau de confidentialité	Non classifié	Complète			
Contraintes d'accès liées à Inspire		Simple			
Contraintes légales d'accès		Simple			
Contraintes légales d'usage		Simple			
Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple			

Comment décrire ses données ?

Resso	ources associées	
	Ressources	Simple

DESCRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES

Points de contact		
Contacts		Simple
Informations techniques		
Identifiant de la fiche		Complète
Fiche parent		Complète
Langue de la fiche	Français	Complète

4. FORMULAIRE « DONNEES NON GEOGRAPHIQUES OUVERTES »

	INFORMATION	VALEUR PAR DEFAUT	VUE
DES	SCRIPTION DES DONNEES		
	Description générale		
	Titre		Simple
	Résumé		Simple
	Identifiants de la donnée		Simple
	Miniature d'illustration		Simple
	Dates des données		Simple
	Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple
	Emprise temporelle		Complète
	Langue des données	Français	Complète
	Catégorie internationale		Simple
	Mots-clés		Simple
	Points de contact		
	Contacts		Simple
	Références géographiques et qualité		
	Emprise géographique de la base de		
	données		Simple
	Qualité des données		Simple
	Limites techniques d'usage		Complète
	Encodage des données	UTF-8	Complète
	Format de diffusion		Simple
	Condition légales d'accès et d'usage	1	
	Contraintes légales d'usage		Simple
	Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple
	Ressources associées		
	Ressources		Simple
DES	SCRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES		
	Points de contact		
	Contacts		Simple
	Informations techniques	•	-
	Identifiant de la fiche		Complète

	Fiche parent		Complète
	Langue de la fiche	Français	Complète

5. FORMULAIRE « CARTES »

	INFORMATION	VALEUR PAR DEFAUT	VUE		
DES	DESCRIPTION DES DONNEES				
	Description générale				
	Titre		Simple		
	Résumé		Simple		
	Identifiants de la donnée		Simple		
	Miniature d'illustration		Simple		
	Dates des données		Simple		
	Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple		
	Emprise temporelle		Complète		
	Langue des données	Français	Complète		
	Catégorie internationale		Simple		
	Mots-clés		Simple		
	Points de contact				
	Contacts		Simple		
	Références géographiques et qualité				
	Type de données	Vecteur	Simple		
	Emprise géographique de la base de				
	données		Simple		
	Système de projection		Simple		
	Résolution spatiale		Simple		
	Qualité des données		Simple		
	Limites techniques d'usage		Complète		
-	Encodage des données	UTF-8	Complète		
	Format de diffusion		Simple		
	Condition légales d'accès et d'usage	1	1		
	Contraintes légales d'usage		Simple		
	Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple		
	Ressources associées		1		
	Ressources		Simple		
DES	CRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES				
	Points de contact				
	Contacts		Simple		
	Informations techniques				
	Identifiant de la fiche		Complète		
	Fiche parent		Complète		
	Langue de la fiche	Francais	Complète		

ANNEXE 2 : LISTE DES 23 LANGUES OFFICIELLES DE L'UE

La directive européenne Inspire prévoit la possibilité de sélectionner une ou plusieurs langues parmi la liste des 23 langues officielles de l'union européenne présentées dans le tableau ci-dessous.

Afin de faciliter la saisie, mdEdit 2 ne propose que les valeurs les plus fréquemment utilisées au niveau local.

Nom en français	Nom en anglais	Code ISO 639-2
Bulgare	Bulgarian	bul
Tchèque	Czech	CZE
Danois	Danish	dan
Hollandais	Dutch	dut
Anglais	English	eng
Estonien	Estonian	est
Finlandais	Finnish	fin
Français	French	fre
Allemand	German	ger
Grecque	Greek	gre
Hongrois	Hungarian	hun
Irlandais	Irish	gle
Italien	Italian	ita
Letton	Latvian	lav
Lithuanien	Lithuanian	lit
Maltais	Maltese	mlt
Polonais	Polish	pol
Portugais	Portuguese	por
Roumain	Romanian	rum
Slovaque	Slovak	slo
Slovène	Slovenian	slv
Espagnol	Spanish	spa
Suédois	Swedish	swe

ANNEXE 3 : LISTE DES CATEGORIES INTERNATIONALES (NORME ISO 19115)

ld	Intitulé	Définition
1	Agriculture	Elevage et/ou cultures
		Exemples : agriculture, irrigation, aquaculture, plantations
2	Flore et faune	Flore et faune dans un écosystème naturel
		Exemples : habitat, écologie, faune sauvage, faune aquatique, sciences
		biologiques, zones humides, végétation, biodiversité
3	Limites politiques et	Exemples : limites de pays, de provinces, de départements, de communes
	administratives	
4	Climatologie, météorologie	Processus et phénomènes atmosphériques
		Exemples : climat, meteorologie, conditions atmospheriques, changements
-	Face and a	climatiques, couverture nuageuse
5	Economie	Activites economiques
		Exemples : production, travail, revenu, commerce, industrie, tourisme et eco-
		tourisme, foresterie, peche, chasse, exploration et exploitation des
6	Topographia	Tessources minieres, petrole, gaz naturei
0	Topographie	Exemples : altitude, bathymétrie, MNT, pentes et calculs dérivés de l'altitude
7	Possources et gestion de	Exemples : allidude, ballymetrie, wint , pentes et calculs derives de l'allidude
ľ	l'environnement	Exemples : pollution, traitement et stockage des déchets, suivi de
	renvironnement	l'environnement destion du risque, réserves naturelles, naveage
Q	Gáosciences	Informations relatives aux sciences de la terre
0	Geosciences	Exemples : composants et processus géophysiques, géologie, minéralogie
		tectonique, risque sismique
9	Santé	Santé services de santé épidémiologie
Ŭ	Carito	Exemples : maladies et épidémie, facteurs affectant la santé, santé mentale
		et physique, services de santé
10	Carte de référence de la	Carte de référence
	couverture terrestre	Exemples : occupation des terres, imagerie aérienne et satellitale, carte
		thématiques, carte topographiques
11	Infrastructures militaires	Bases militaires et infrastructures
12	Hydrographie	Exemples : fleuves, rivières, glaciers, lacs salés, systèmes hydrographiques,
		barrages, débits, qualité de l'eau
13	Localisant	Exemples : zones postales, adresses, points de contrôle, réseau géodésique
14	Océans	Composants et caractéristiques du milieu maritime
		Exemples : littoral, récifs, marée, etc.
15	Planification et aménagement	Exemples : carte d'utilisation des terres, plan d'occupation des sols,
	du territoire	planification pour la prévention des risques
16	Société	Caractéristiques des sociétés et des cultures
		Exemples :lois, anthropologie, éducation, données démographiques,
		archéologique, suivi des systèmes sociaux, croyances, us et coutumes,
		crimes et justices
17	Aménagements urbains	aménagements urbains
		Exemples : musée, église, usines, maisons, monuments, boutiques,
18	Intrastructures de transport	Novens de transports des personnes et des biens
40		Exemples : routes, aeroports, tunnels, viaducs, ponts, chemin de fer
19	Keseaux de	Systemes de distribution de gestion ou de stockage de l'energie, de l'eau,
	leiecommunication, d energie	ues decriets. Infrastructures et services de communication.
		Exemples : source à energie solaire, nydroelectrique, nucleaire, epuration et
1		distribution des eaux, reseau de distribution

ANNEXE 4 : LISTE DES THEMES INSPIRE

ld	Intitulé	Définition
1	Référentiels de coordonnées	Systèmes de référencement unique des informations géographiques dans l'espace sous forme d'une série de coordonnées (x, y, z) et/ou la latitude et la longitude et l'altitude, en se fondant sur un point géodésique horizontal et vertical.
2	Systèmes de maillage géographique	Grille multi-résolution harmonisée avec un point d'origine commun et une localisation ainsi qu'une taille des cellules harmonisées.
3	Dénominations géographiques	Noms de zones, de régions, de localités, de grandes villes, de banlieues, de villes moyennes ou d'implantations, ou tout autre élément géographique ou topographique d'intérêt public ou historique.
4	Unités administratives	Unités d'administration séparées par des limites administratives et délimitant les zones dans lesquelles les États membres détiennent et/ou exercent leurs compétences, aux fins de l'administration locale, régionale et nationale.
5	Adresses	Localisation des propriétés fondée sur les identifiants des adresses, habituellement le nom de la rue, le numéro de la maison et le code postal.
6	Parcelles cadastrales	Zones definies par les registres cadastraux ou equivalents.
7	Réseaux de transport	Réseaux routier, ferroviaire, aérien et navigable ainsi que les infrastructures associées. Sont également incluses les correspondances entre les différents réseaux, ainsi que le réseau transeuropéen de transport tel que défini dans la décision no 1692/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 1996 sur les orientations communautaires pour le développement du réseau transeuropéen de transport et les révisions futures de cette décision.
8	Hydrographie	Éléments hydrographiques, y compris les zones maritimes ainsi que toutes les autres masses d'eau et les éléments qui y sont liés, y compris les bassins et sous-bassins hydrographiques. Conformes, le cas échéant, aux définitions établies par la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et sous forme de réseaux.
9	Sites protégés	Zone désignée ou gérée dans un cadre législatif international, communautaire ou national en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.
10	Altitude	Modèles numériques pour l'altitude des surfaces terrestres, glaciaires et océaniques. Comprend l'altitude terrestre, la bathymétrie et la ligne de rivage.
11	Occupation des terres	Couverture physique et biologique de la surface terrestre, y compris les surfaces artificielles, les zones agricoles, les forêts, les zones (semi-) naturelles, les zones humides et les masses d'eau.
12	Ortho-imagerie	Images géoréférencées de la surface terrestre, provenant de satellites ou de capteurs aéroportés.
13	Géologie	Géologie caractérisée en fonction de la composition et de la structure. Englobe le substratum rocheux, les aquifères et la géomorphologie.
14	Unités statistiques	Unités de diffusion ou d'utilisation d'autres informations statistiques.
15	Bâtiments	Situation géographique des bâtiments.
16	Sols	Sols et sous-sol caractérisés selon leur profondeur, texture, structure et teneur en particules et en matières organiques, pierrosité, érosion, le cas échéant pente moyenne et capacité anticipée de stockage de l'eau.

Comment décrire ses données ?

17	Usage des sols	Territoire caractérisé selon sa dimension fonctionnelle prévue ou son objet socioéconomique actuel et futur (par exemple, résidentiel, industriel, commercial, agricole, forestier, récréatif).
18	Santé et sécurité des personnes	Répartition géographique des pathologies dominantes (allergies, cancers, maladies respiratoires, etc.) liées directement (pollution de l'air, produits chimiques, appauvrissement de la couche d'ozone, bruit, etc.) ou indirectement (alimentation, organismes génétiquement modifiés, etc.) à la qualité de l'environnement, et ensemble des informations relatif à l'effet de celle-ci sur la santé des hommes (marqueurs biologiques, déclin de la fertilité, épidémies) ou leur bien-être (fatigue, stress, etc.).
19	Services d'utilité publique et services publics	Comprend les installations d'utilité publique, tels que les egouts ou les réseaux et installations liés à la gestion des déchets, à l'approvisionnement énergétique, à l'approvisionnement en eau, ainsi que les services administratifs et sociaux publics, tels que les administrations publiques, les sites de la protection civile, les écoles et les hôpitaux.
20	Installations de suivi environnemental	La situation et le fonctionnement des installations de suivi environnemental comprennent l'observation et la mesure des émissions, de l'état du milieu environnemental et d'autres paramètres de l'écosystème (biodiversité, conditions écologiques de la végétation, etc.) par les autorités publiques ou pour leur compte.
21	Lieux de production et sites industriels	Sites de production industrielle, y compris les installations couvertes par la directive 96/61/CE du Conseil du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution et les installations de captage d'eau, d'extraction minière et de stockage.
22	Installations agricoles et aquacoles	Équipement et installations de production agricoles (y compris les systèmes d'irrigation, les serres et les étables).
23	Répartition de la population – démographie	Répartition géographique des personnes, avec les caractéristiques de population et les niveaux d'activité, regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.
24	Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration	Zones gérées, réglementées ou utilisées pour les rapports aux niveaux international, européen, national, régional et local. Sont inclus les décharges, les zones restreintes aux alentours des sources d'eau potable, les zones vulnérables aux nitrates, les chenaux réglementés en mer ou les eaux intérieures importantes, les zones destinées à la décharge de déchets, les zones soumises à limitation du bruit, les zones faisant l'objet de permis d'exploration et d'extraction minière, les districts hydrographiques, les unités correspondantes utilisées pour les rapports et les zones de gestion du littoral.
25	Zones à risque naturel	Zones sensibles caractérisées en fonction des risques naturels (tous les phénomènes atmosphériques, hydrologiques, sismiques, volcaniques, ainsi que les feux de friche qui peuvent, en raison de leur situation, de leur gravité et de leur fréquence, nuire gravement à la société), tels qu'inondations, glissements et affaissements de terrain, avalanches, incendies de forêts, tremblements de terre et éruptions volcaniques.
26	Conditions atmosphériques	Conditions physiques dans l'atmosphère. Comprend les données géographiques fondées sur des mesures, sur des modèles ou sur une combinaison des deux, ainsi que les lieux de mesure.
27	Caractéristiques géographiques météorologiques	Conditions météorologiques et leur mesure: précipitations, température, évapotranspiration, vitesse et direction du vent.
28	Caractéristiques géographiques océanographiques	Conditions physiques des océans (courants, salinité, hauteur des vagues, etc.).

Comment décrire ses données ?

29	Régions maritimes	Conditions physiques des mers et des masses d'eau salée divisées en régions et en sous-régions à caractéristiques communes.
30	Régions biogéographiques	Zones présentant des conditions écologiques relativement homogènes avec
		des caractéristiques communes.
31	Habitats et biotopes	Zones géographiques ayant des caractéristiques écologiques particulières — conditions, processus, structures et fonctions (de maintien de la vie) — favorables aux organismes qui y vivent. Sont incluses les zones terrestres et aquatiques qui se distinguent par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques ou biotiques, qu'elles soient naturelles ou semi-naturelles.
32	Répartition des espèces	Répartition géographique de l'occurrence des espèces animales et végétales regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.
33	Sources d'énergie	Sources d'énergie comprenant les hydrocarbures, l'énergie hydraulique, la bioénergie, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la source.
34	Ressources minérales	Données minérales comprenant les minerais métalliques, les minéraux industriels, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la donnée.

ANNEXE 5 : CORRESPONDANCE THEMES INSPIRE ET CATEGORIES INTERNATIONALES

Le tableau ci-dessous présente une correspondance entre les catégories internationales (ISO) et la classification thématique européenne Inspire des données. Lors de la description d'une donnée, il est indispensable de veiller à la cohérence de la saisie entre ces 2 listes de valeurs.

	Thème INSPIRE	Catégorie ISO
	Référentiel de coordonnées	
	Système de maillage géographique	
	Dénominations géographiques	Localisation (location)
	Unités administratives	Limites (boundaries)
Annexe 1	Adresses	Localisation (location)
	Parcelles cadastrales	Planification/Cadastre (planningCadastre)
	Réseaux de transport	Transport (transportation)
	Hydrographie	Eaux intérieures (inlandWaters)
	Sites protégés	Environnement (environment)
	Altitude	Altitude (elevation)
	Occupation des terres	Imagerie/Cartes de base/Occupation des
	· ·	terres (imageryBaseMapsEarthCover)
Annexe 2	Ortho-imagerie	Imagerie/Cartes de base/Occupation des
	-	terres (imageryBaseMapsEarthCover)
	Géologie	Informations géoscientifiques
		(geoscientificInformation)
	Unités statistiques	Limites (boundaries)
	Bâtiments	Structure (structure)
	Sols	Informations géoscientifiques
		(geoscientificInformation)
	Usage des sols	Planification/Cadastre (planningCadastre)
	Santé et sécurité des personnes	Santé (health)
	Services d'utilité publique et services	Services d'utilité publique/Communication
	publics	(utilitiesCommunication)
	Installations de suivi environnemental	Structure (structure)
	Lieux de production et sites industriels	Structure (structure)
	Installations agricoles et aquacoles	Agriculture (farming)
	Répartition de la population –	Société (society)
	Démographie	
	Zones de gestion, de restriction ou de	Planification/Cadastre (planningCadastre)
Annexe3	réglementation et unités de déclaration	
	Zones à risque naturel	Informations géoscientifiques
		(geoscientificInformation)
	Conditions atmosphériques	Climatologie/Météorologie/Atmosphère
		(climatologyMeteorologyAtmosphere)
	Caractéristiques géographiques	Climatologie/Météorologie/Atmosphère
	météorologiques	(climatologyMeteorologyAtmosphere)
	Caractéristiques géographiques	Océans (oceans)
	océanographiques	
	Regions maritimes	Oceans (oceans)
	Regions biogéographiques	Biote (biota)
	Habitats et biotopes	Biote (biota)
	Repartition des espèces»	Biote (biota)
	Sources d'énergie	Economie (economy)
	Données minérales	Economie (economy)

ANNEXE 6 : LISTE DES JEUX DE CARACTERES (NORME ISO 19115)

La norme ISO 19115 prévoit une liste complète de valeurs pour définir l'encodage des caractères d'une fiche de description ou d'une donnée (liste B.5.10 MD_CharacterSetCode) présentée dans le tableau ci-dessous.

Afin de faciliter la saisie, mdEdit 2 ne propose que les valeurs les plus fréquemment utilisées au niveau local.

ld	Valeur	Nom du standard de codage des caractères
1	ucs2	16-bit fixed size Universal Character Set, based on ISO/IEC 10646
2	ucs4	32-bit fixed size Universal Character Set, based on ISO/IEC 10646
3	utf7	7-bit variable size UCS Transfer Format, based on ISO/IEC 10646
4	utf8	8-bit variable size UCS Transfer Format, based on ISO/IEC 10646
5	utf16	16-bit variable size UCS Transfer Format, based on ISO/IEC 10646
6	8859part1	ISO/IEC 8859-1, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 1: Latin alphabet No. 1
7	8859part2	ISO/IEC 8859-2, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
	-	sets Part 2: Latin alphabet No. 2
8	8859part3	ISO/IEC 8859-3, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 3: Latin alphabet No. 3
9	8859part4	ISO/IEC 8859-4, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
	-	sets – Part 4: Latin alphabet No. 4
10	8859part5	ISO/IEC 8859-51, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 5: Latin/Cyrillic alphabet
11	8859part6	ISO/IEC 8859-6, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
	-	sets – Part 6: Latin/Arabic alphabet
12	8859part7	ISO/IEC 8859-7, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
	-	sets – Part 7: Latin/Greek alphabet
13	8859part8	ISO/IEC 8859-8, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 8: Latin/Hebrew alphabet
14	8859part9	ISO/IEC8859-9, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 9: Latin alphabet No. 5
15	8859part10	ISO/IEC 8859-10, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 10: Latin alphabet No. 6
16	8859part11	ISO/IEC 8859-11, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 11: Latin/Thai alphabet
18	8859part13	ISO/IEC 8859-13, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 13: Latin alphabet No. 7
19	8859part14	ISO/IEC 8859-14, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 14: Latin alphabet No. 8 (Celtic)
20	8859part15	ISO/IEC 8859-15, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 15: Latin alphabet No. 9
21	8859part16	ISO/IEC 8859-16, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character
		sets – Part 16: Latin alphabet No. 10
22	jis	japanese code set used for electronic transmission
23	shiftJIS	japanese code set used on MS-DOS based machines
24	eucJP	japanese code set used on UNIX based machines
25	usAscii	united states ASCII code set (ISO 646 US)
26	ebcdic	ibm mainframe code set
27	eucKR	korean code set
28	big5	traditional Chinese code set used in Taiwan, Hong Kong of China and other areas
29	GB2312	simplified Chinese code set

ANNEXE 7 : LISTE DES ROLES (NORME ISO 19115)

La norme ISO 19115 prévoit une liste complète de valeurs pour définir le rôle d'un contact (liste B.5.5 Cl_RoleCode) présentée dans le tableau ci-dessous.

ld	Intitulé	Fonction de l'organisme cité en référence
1	Fournisseur	Organisme ou personne qui délivre physiquement la fiche de description, soit
		de manière directe au destinataire, soit par l'intermédiaire d'un diffuseur.
2	Gestionnaire	Organisme ou personne responsable de la gestion et de la mise à jour de la
		fiche de description.
3	Propriétaire	Organisme ou personne qui est propriétaire de la fiche de description et qui
		en détient les droits patrimoniaux.
4	Utilisateur	Organisme ou personne qui utilise ou a utilisé la fiche de description.
5	Distributeur	Organisme ou personne qui distribue et diffuse la fiche de description.
6	Commanditaire	Organisme ou personne qui a commandé la fiche de description. Il a été
		habilité à créer la fiche de description et a mis en place les moyens pour la
		constituer.
7	Point de contact	Organisme ou personne que l'on peut contacter pour avoir des
		renseignements détaillés sur la fiche de description.
8	Producteur / Maître	Organisme ou personne clé pour obtenir des informations sur la fiche de
	d'œuvre principal ou	description. Il en a assuré la réalisation, éventuellement en faisant appel à
	d'ensemble	des co-traitants ou des sous-traitants.
9	Intégrateur / Exécutant	Organisme ou personne qui est intervenu lors de la réalisation de la fiche de
	secondaire	description et qui a réalisé des traitements.
10	Editeur	Organisme ou personne qui assure la publication de la fiche de description.
11	Auteur	Organisme ou personne qui a complété la fiche de description. Il en détient
		les droits moraux.

ANNEXE 8 : LISTE DES TYPES DE REPRESENTATION SPATIALES (NORME ISO 19115)

La norme ISO 19115 prévoit une liste complète de valeurs pour définir le type de représentation spatiale (liste B.5.25 MD_SpatialRepresentationTypeCode) présentée dans le tableau ci-dessous.

ld	Code ISO	Intitulé	Mode représentation de l'information géographique
1	vector	Vecteur	Donnée vecteur (point, ligne, polygone)
2	grid	Raster	Donnée raster
3	textTable	Table texte	Texte ou donnée tabulaire
4	tin	Tin	Réseau de triangle irrégulier (Triangulated Irregular Network)
5	stereoModel	Vue 3D	Vue en 3 dimensions
6	video	Vidéo	Enregistrement vidéo

ANNEXE 9 : LISTE DES SPECIFICATIONS RELATIVES AUX REGLES D'INTEROPERABILITE INSPIRE (Norme ISO 19115)

ld	Intitulé Inspire	Nom de la spécification	Date de publication
0	None	Aucun test réalisé	
1	COMMISSION REGULATION (EC) No	COMMISSION REGULATION (EC) No	04/12/2008
	1205/2008 of 3 December 2008	1205/2008 of 3 December 2008	
	implementing Directive 2007/2/EC of the	implementing Directive 2007/2/EC of the	
	European Parliament and of the Council as	European Parliament and of the Council as	
	regards metadata	regards metadata	
2	Corrigendum to INSPIRE Metadata	Corrigendum to INSPIRE Metadata	15/12/2009
	Regulation published in the Official Journal	Regulation published in the Official Journal	
	of the European Union, L 328, page 83	of the European Union, L 328, page 83	
3	COMMISSION REGULATION (EU) No	COMMISSION REGULATION (EU) No	08/12/2010
	1089/2010 of 23 November 2010	1089/2010 of 23 November 2010	
	implementing Directive 2007/2/EC of the	implementing Directive 2007/2/EC of the	
	European Parliament and of the Council as	European Parliament and of the Council as	
	regards interoperability of spatial data sets	regards interoperability of spatial data sets	
	and services	and services	
4	COMMISSION REGULATION (EU) No	COMMISSION REGULATION (EU) No	08/12/2010
	1088/2010 of 23 November 2010 amending	1088/2010 of 23 November 2010 amending	
	Regulation (EC) No 976/2009 as regards	Regulation (EC) No 976/2009 as regards	
	download services and transformation	download services and transformation	
	services	services	
5	COMMISSION REGULATION (EC) No	COMMISSION REGULATION (EC) No	20/10/2009
	976/2009 of 19 October 2009 implementing	976/2009 of 19 October 2009 implementing	
	Directive 2007/2/EC of the European	Directive 2007/2/EC of the European	
	Parliament and of the Council as regards the	Parliament and of the Council as regards the	
	Network Services	Network Services	
6	COMMISSION REGULATION (EU) No	COMMISSION REGULATION (EU) No	30/03/2010
	268/2010 of 29 March 2010 implementing	268/2010 of 29 March 2010 implementing	
	Directive 2007/2/EC of the European	Directive 2007/2/EC of the European	
	Parliament and of the Council as regards the	Parliament and of the Council as regards the	
	access to spatial data sets and services of	access to spatial data sets and services of	
	the Member States by Community	the Member States by Community	
	institutions and bodies under harmonised	institutions and bodies under harmonised	
	conditions	conditions	
7	Commission Decision of 5 June 2009	Commission Decision of 5 June 2009	11/06/2009
	implementing Directive 2007/2/EC of the	implementing Directive 2007/2/EC of the	
	European Parliament and of the Council as	European Parliament and of the Council as	
	regards monitoring and reporting (notified	regards monitoring and reporting (notified	
	under document number C(2009) 4199)	under document number C(2009) 4199)	
	(2009/442/EC)	(2009/442/EC)	

(Tableau à compléter)